
CONCLUSION

L'étalement urbain comme processus s'est diffusé en Alsace au point de toucher les territoires les plus éloignés des grandes agglomérations.

L'inconvénient réside dans la dispersion de l'urbanisation (habitat et activités) sur le territoire régional, une sur-consommation relativement importante par endroits des ressources foncières au détriment de l'agriculture, la pollution à travers la dissociation de plus en plus importante entre lieux de résidence et lieux de travail.

On ne peut néanmoins négliger certains aspects positifs : des territoires jusque-là en déprise ont renoué avec le développement démographique et pour certains économique.

Depuis les années 80, la consommation foncière est de l'ordre de 800 hectares par an hors réseaux. Ce qui n'est pas négligeable dans un territoire contraint. Mais seulement un peu plus que la moitié se fait par extensions urbaines significatives. Le reste se fait à l'intérieur des taches urbaines ou, de manière diluée, en lisière des zones déjà urbanisées.

Ces niveaux de consommation restent généralement inférieurs à ceux observés dans la plupart des autres régions même si le chiffrage et les comparaisons sont difficiles. Néanmoins, les modes d'urbanisation, les formes urbaines produites et le type de logements construits laissent penser que les marges de manoeuvre pour limiter la consommation foncière existent. Et ce d'autant plus que ces produits pourraient permettre, par ailleurs, d'équilibrer les dynamiques et les structures démographiques.

Par ailleurs, les évolutions récentes montrent le début de transformations qui ne seront pas sans conséquence sur la consommation des terrains. Les maisons individuelles, mode d'urbanisation dominant dans les petites communes voient leurs parts diminuer inexorablement.

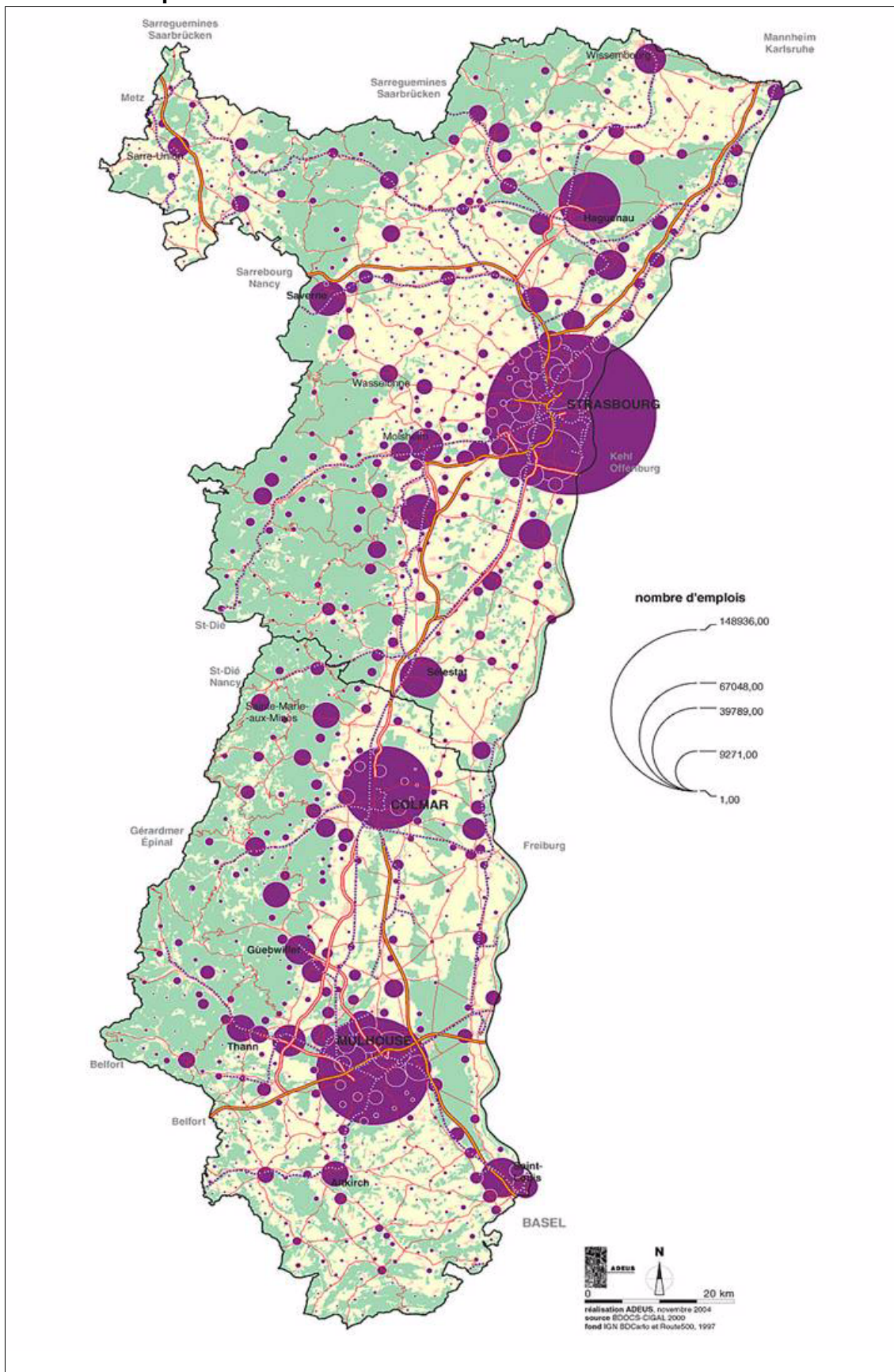
Néanmoins, l'appréhension de l'étalement urbain en Alsace entamée dans ce rapport nécessite des approfondissements. La méthodologie développée à un niveau supra communal mérite d'être affinée sur des territoires plus petits. L'identification et l'analyse des dynamiques à l'oeuvre dans quelques territoires pré-sélectionnés permettra de déterminer des enseignements essentiels en matière de maîtrise de l'étalement urbain.

ANNEXES

LISTE DES CARTES

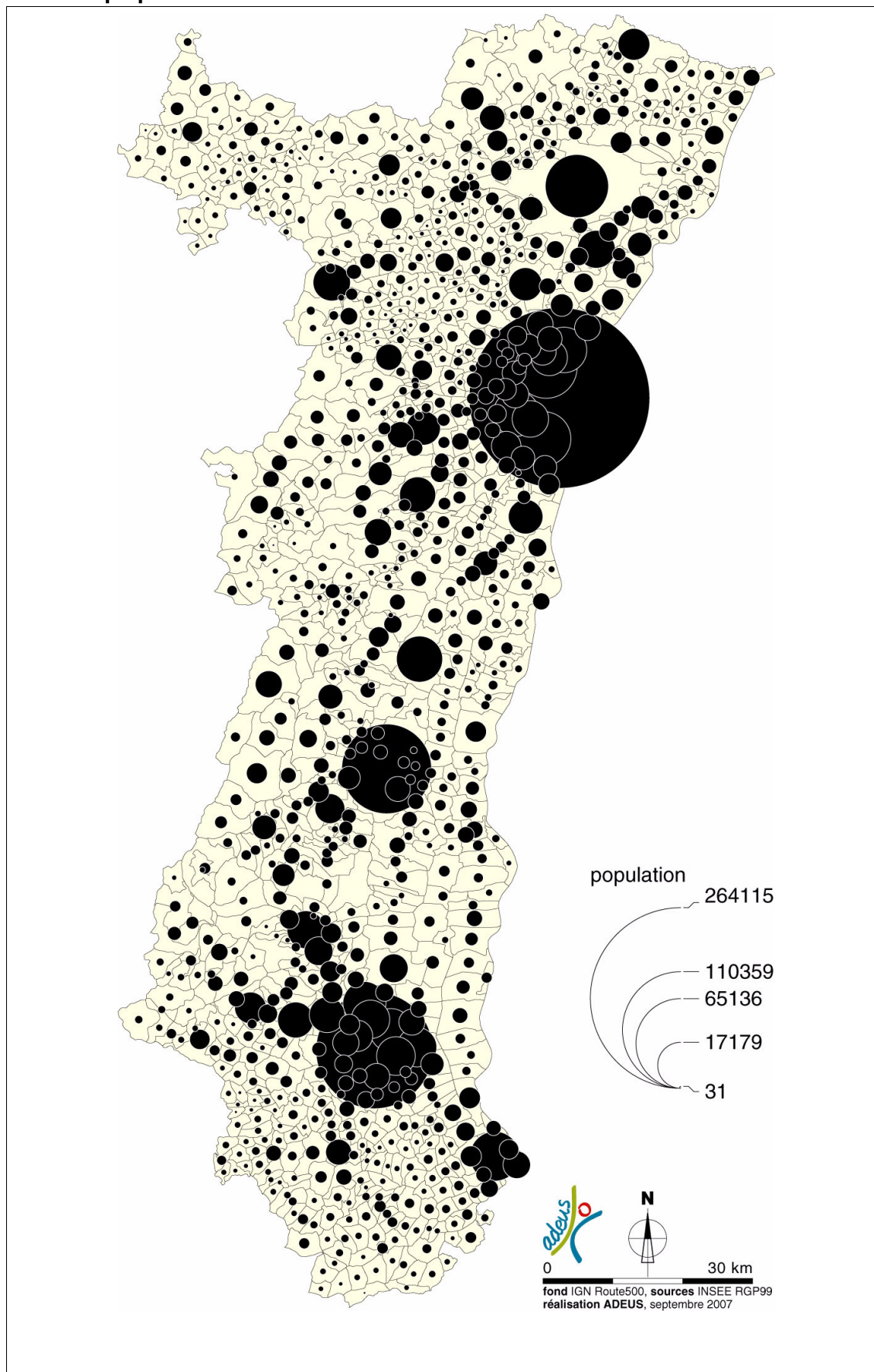
Les emplois en 1999	75
La population en 1999	76
Solde naturel 1962-1968	77
Solde naturel 1968-1975	78
Solde naturel 1975-1982	79
Solde naturel 1982-1990	80
Solde naturel 1990-1999	81
Solde migratoire 1962-1968	82
Solde migratoire 1968-1975	83
Solde migratoire 1975-1982	84
Solde migratoire 1982-1990	85
Solde migratoire 1990-1999	86
Construction neuve 1976-1980	87
Construction neuve 1981-1985	88
Construction neuve 1986-1990	89
Construction neuve 1991-1995	90
Construction neuve - 1996-2000	91
Construction neuve - 2001-2005	92
Variation du nombre de logements - 1968-2003	93
Extension de la tache urbaine entre 1960 et 2000	94
Evolution relative de la tache urbaine - 1962-2000	95
Extensions urbaines significatives - habitat - 1962-2002	96
Les migrations alternantes : quelques exemples	97

1. Les emplois en 1999

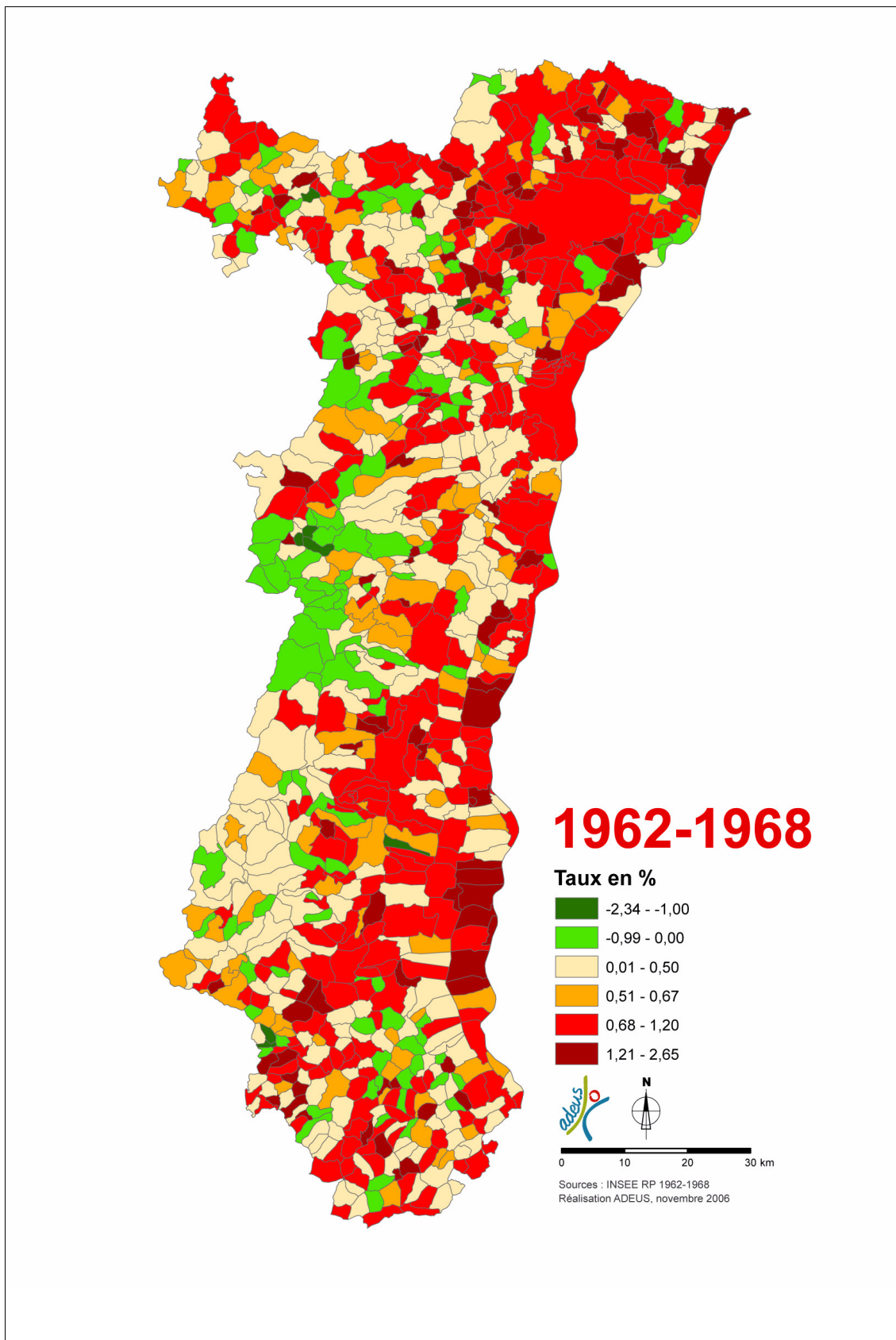


Source : INSEE RP 1999

2. La population en 1999

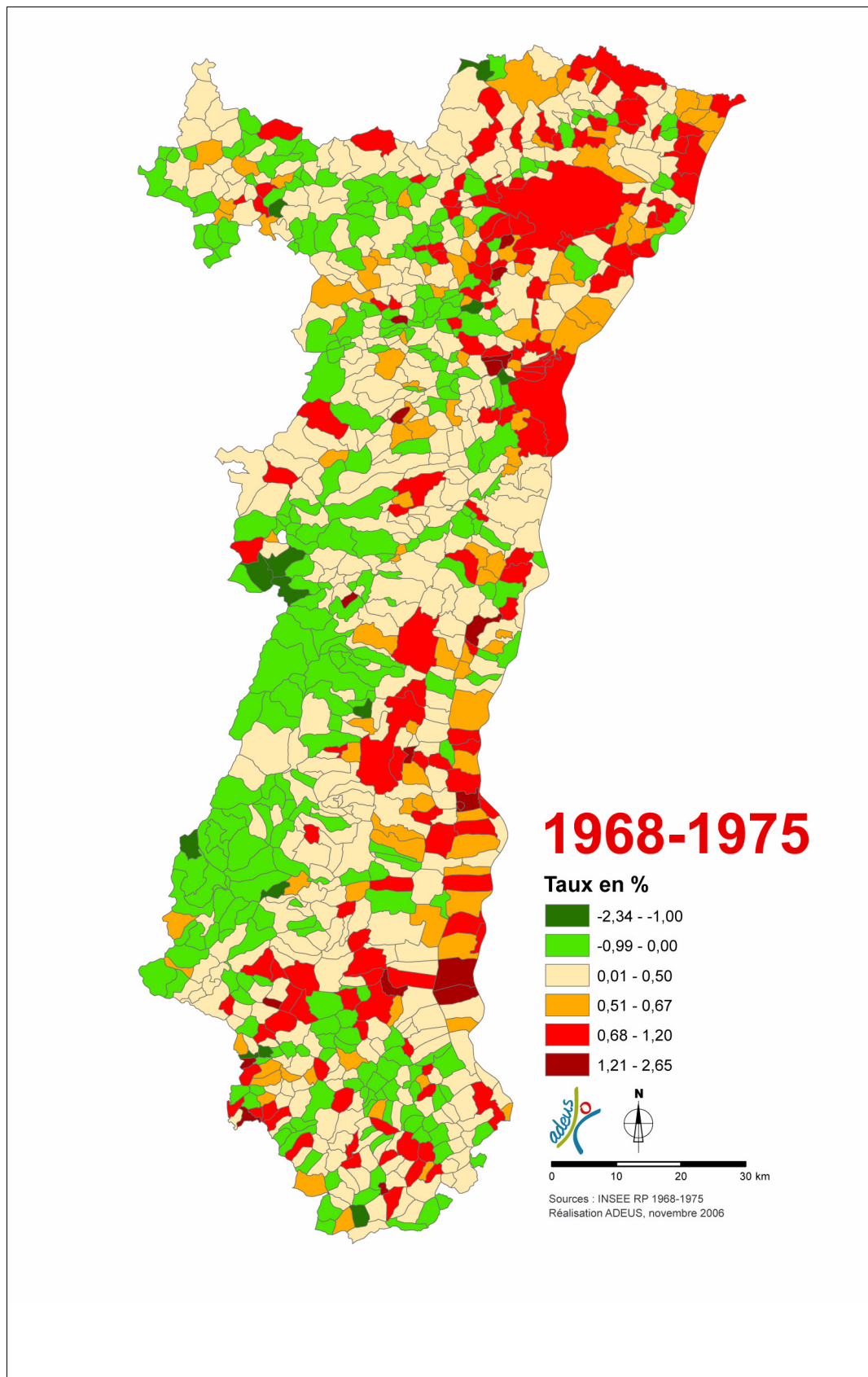


3. Solde naturel 1962-1968

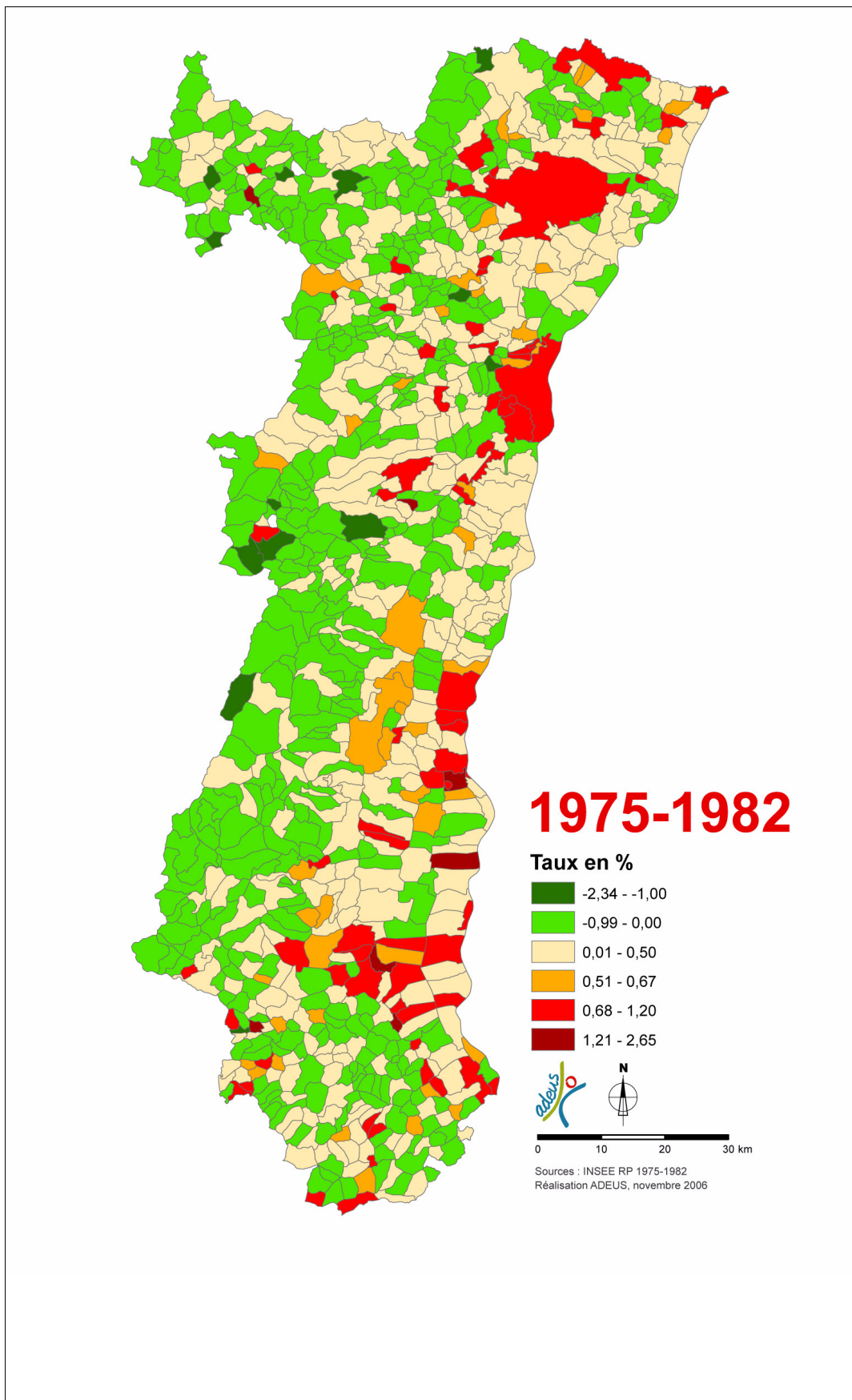


solde naturel 1962-1968

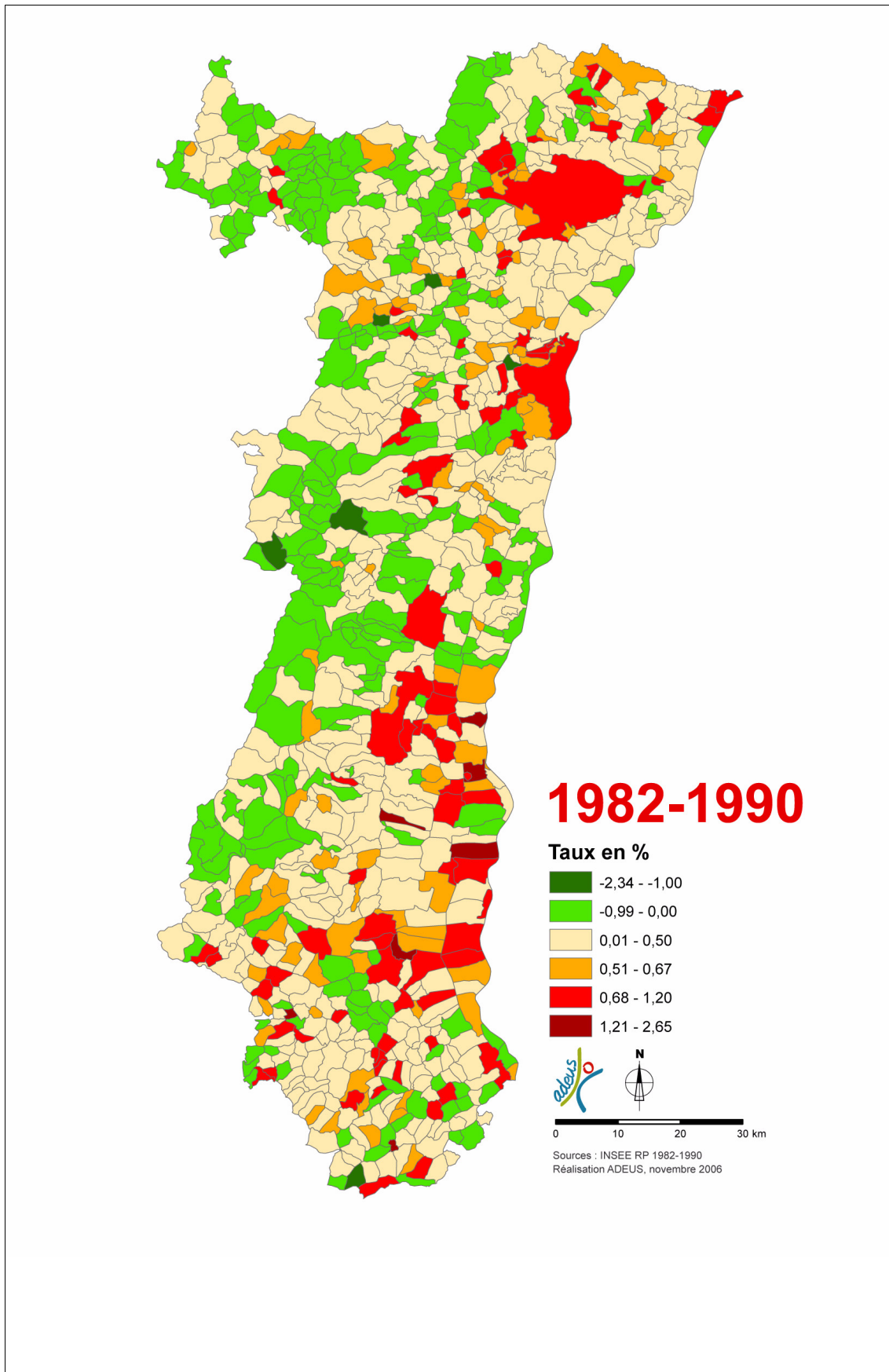
4. Solde naturel 1968-1975



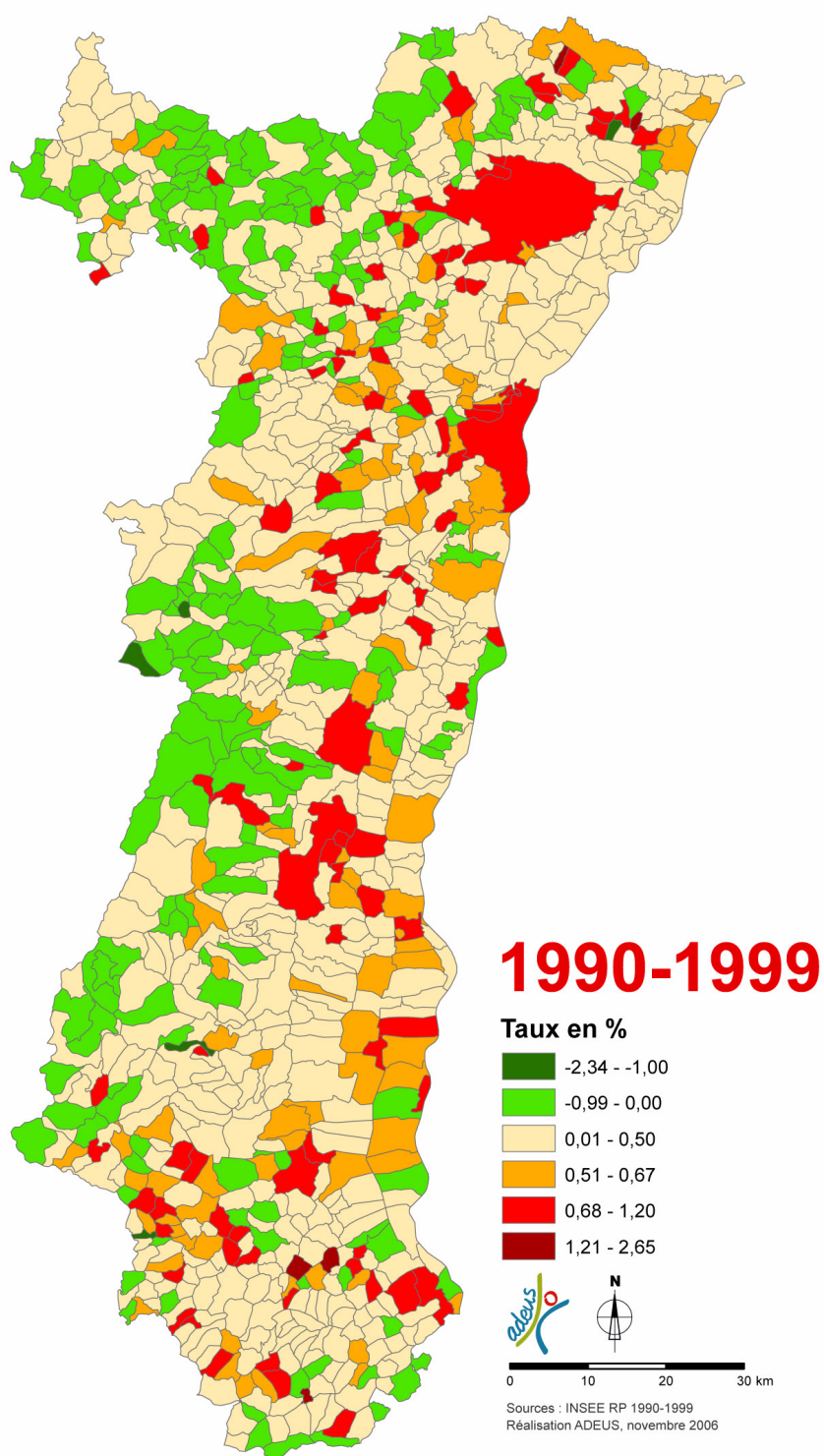
5. Solde naturel 1975-1982



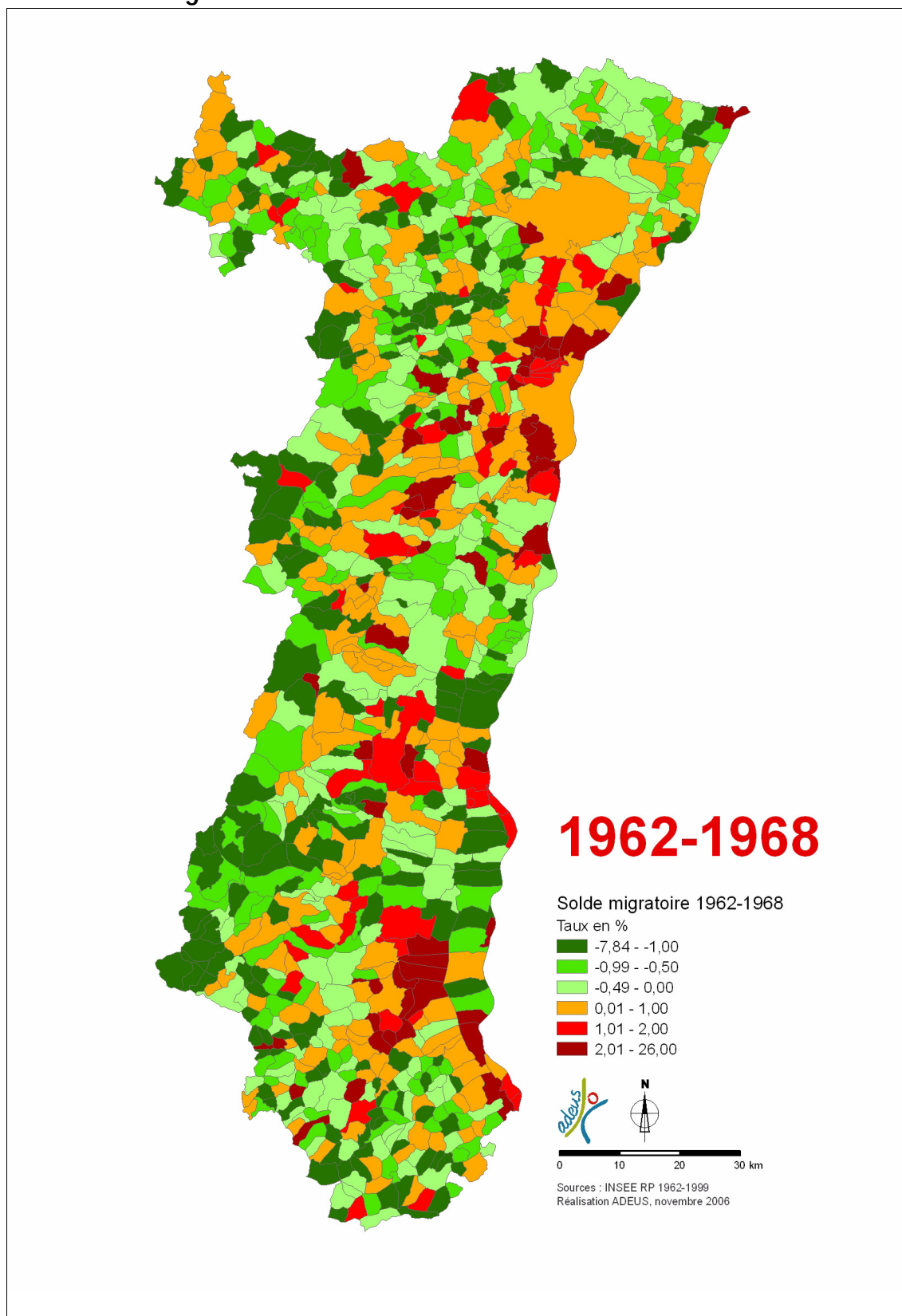
6. Solde naturel 1982-1990



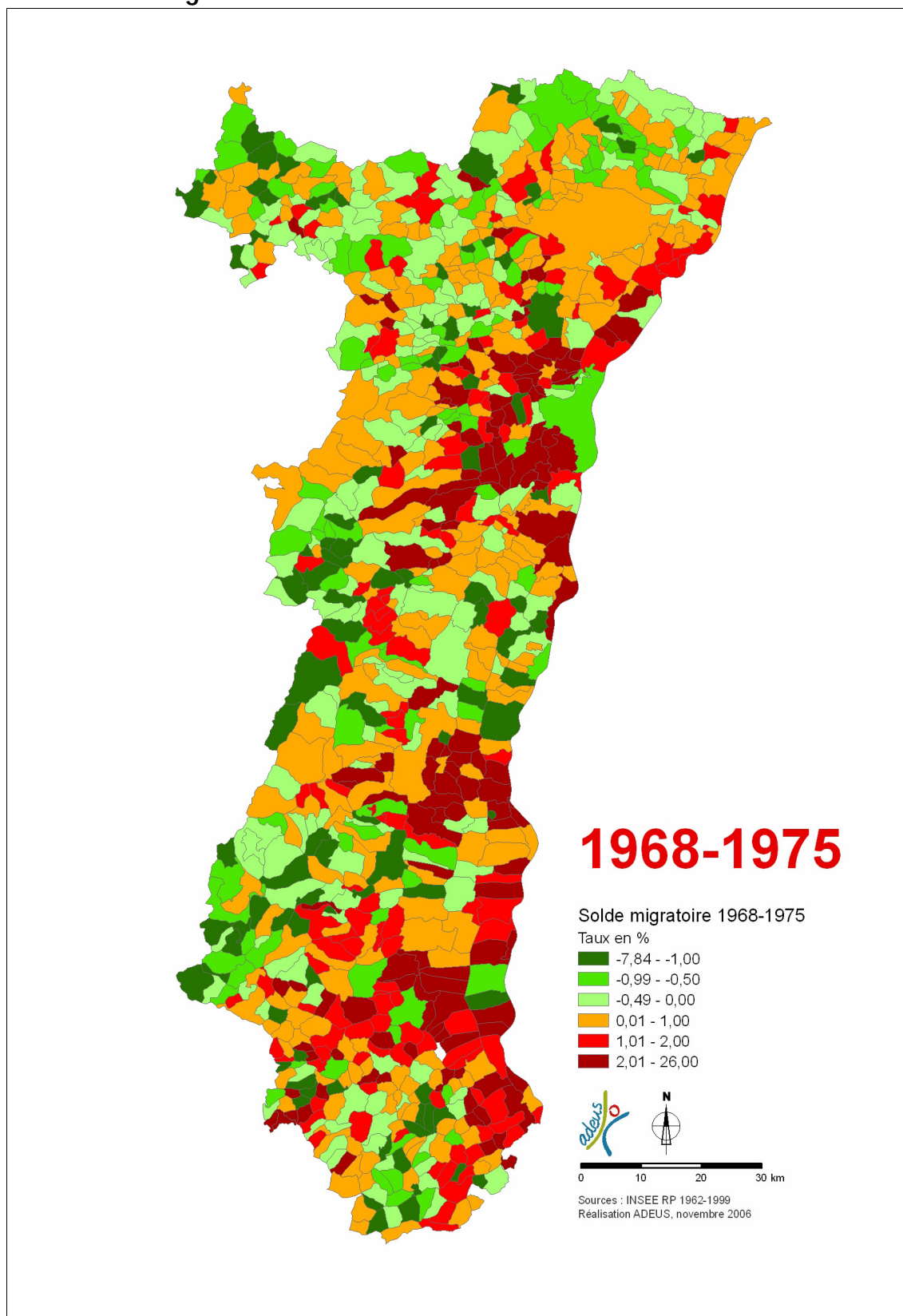
7. Solde naturel 1990-1999



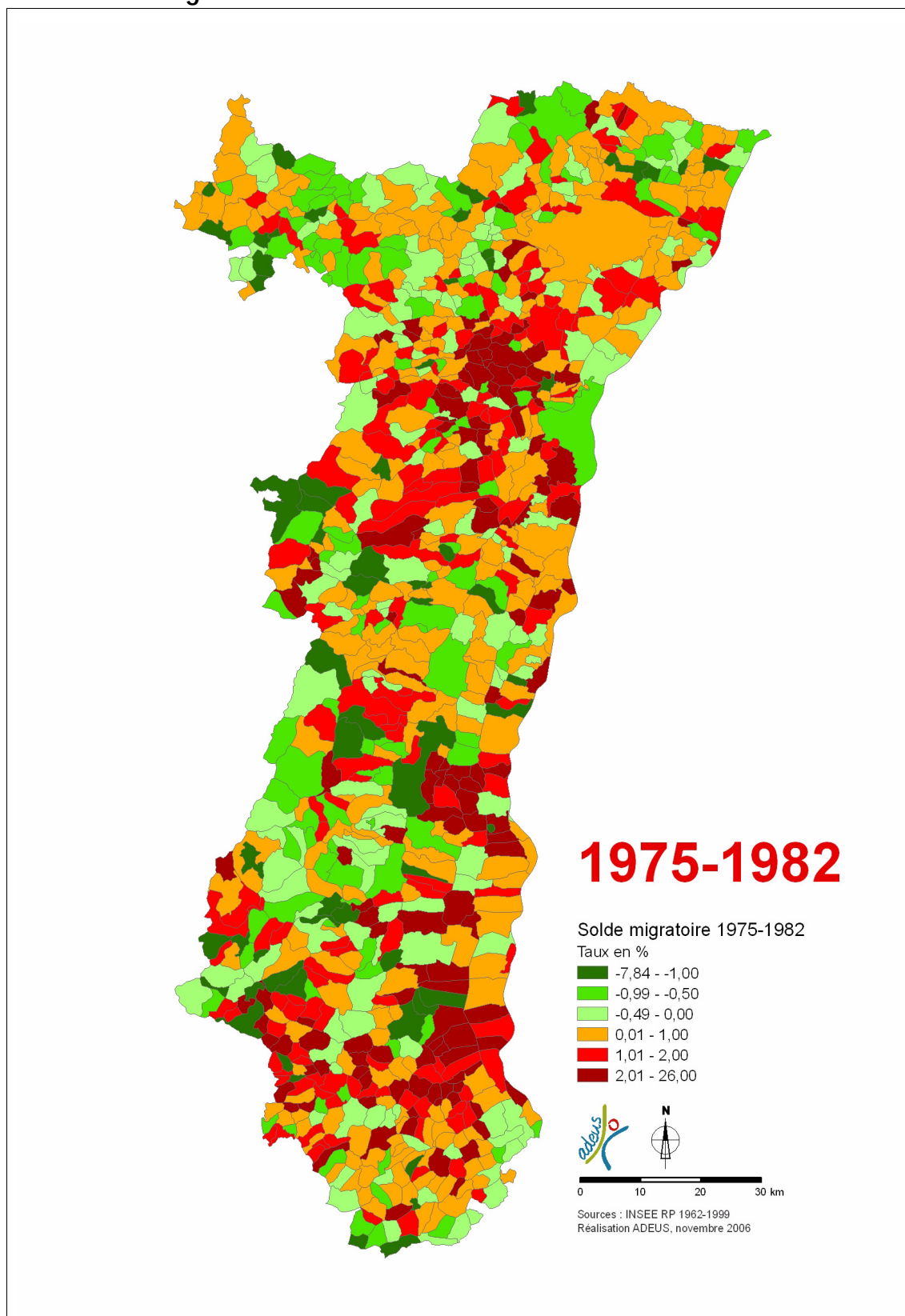
8. Solde migratoire 1962-1968



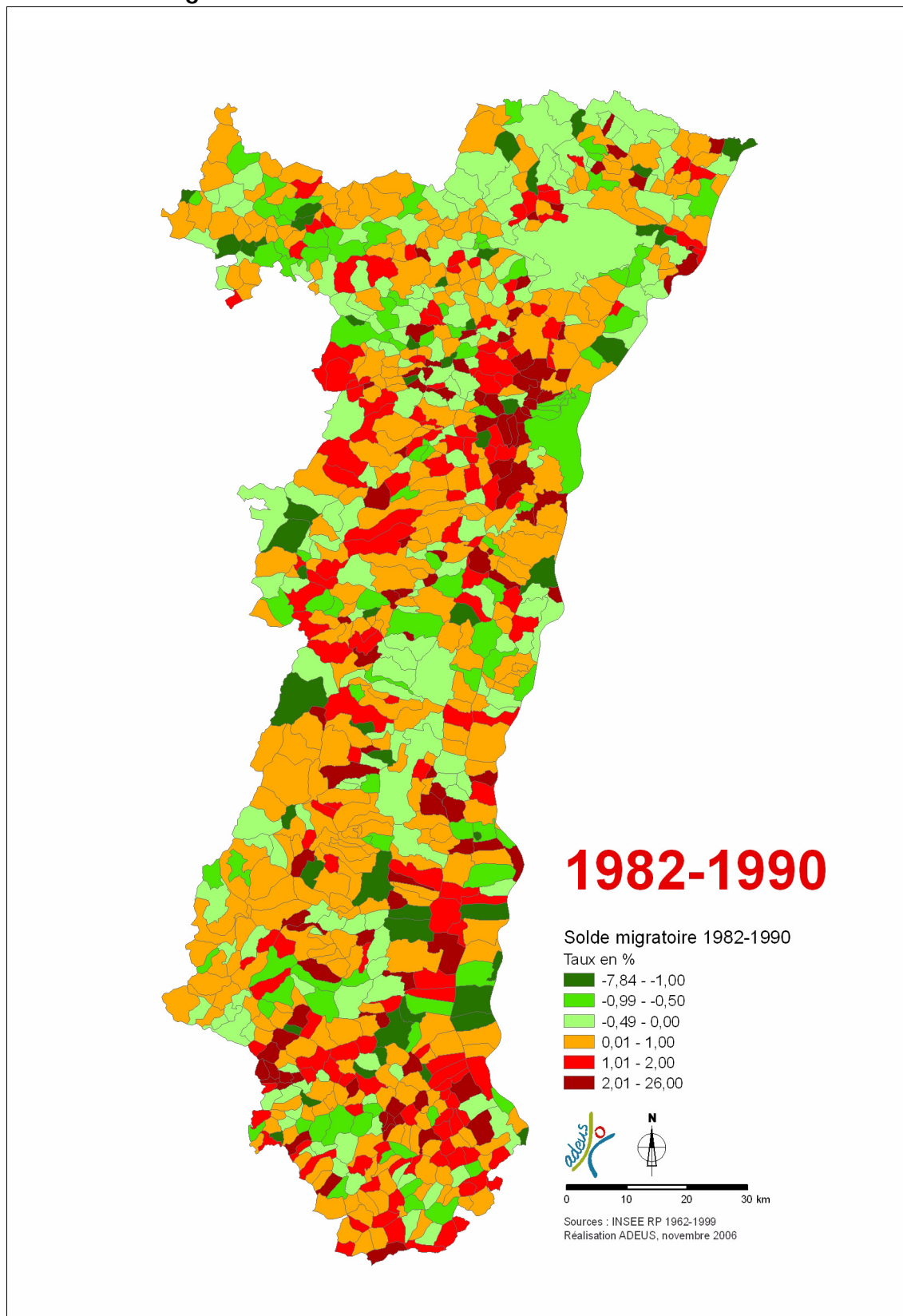
9. Solde migratoire 1968-1975



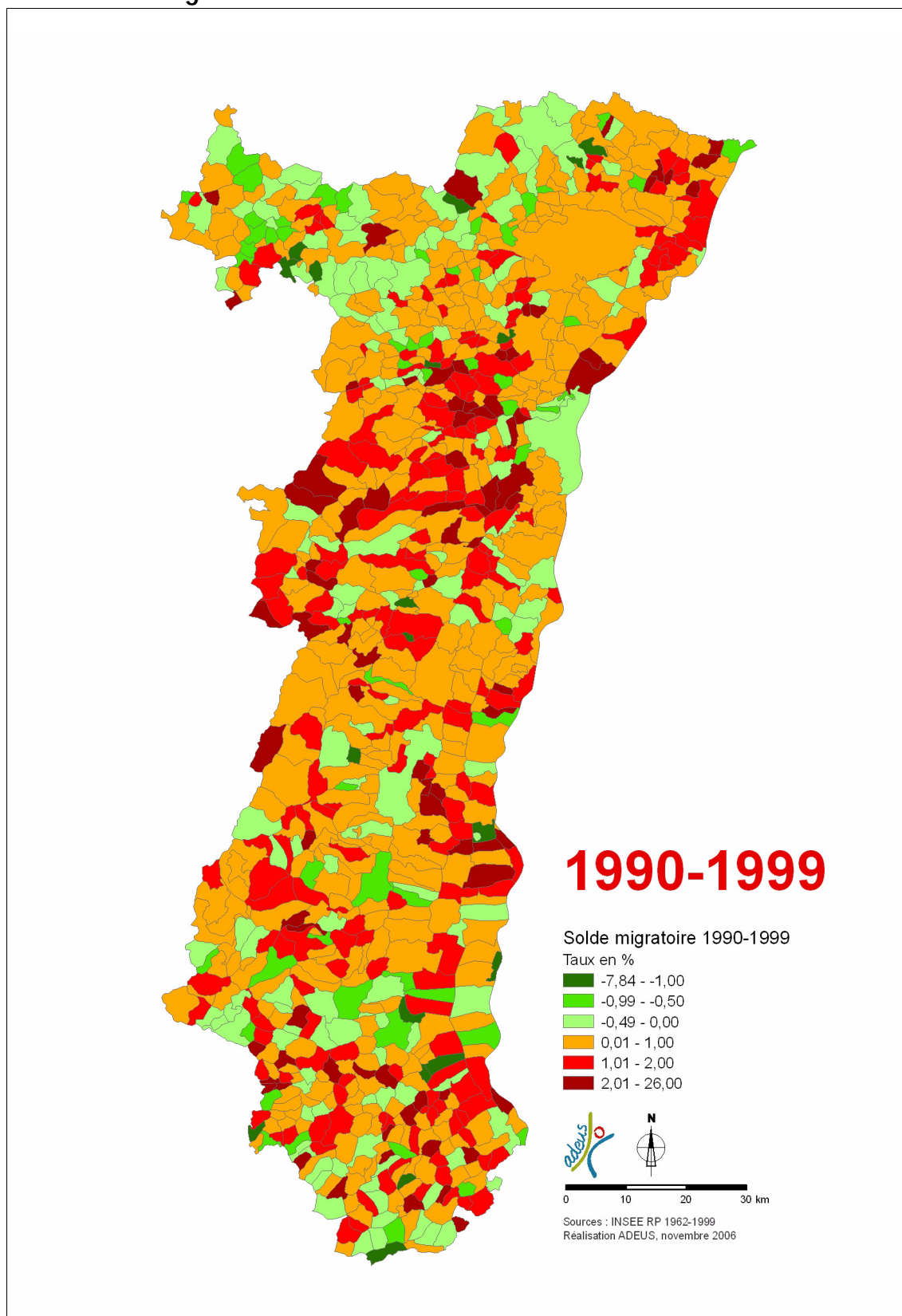
10. Solde migratoire 1975-1982



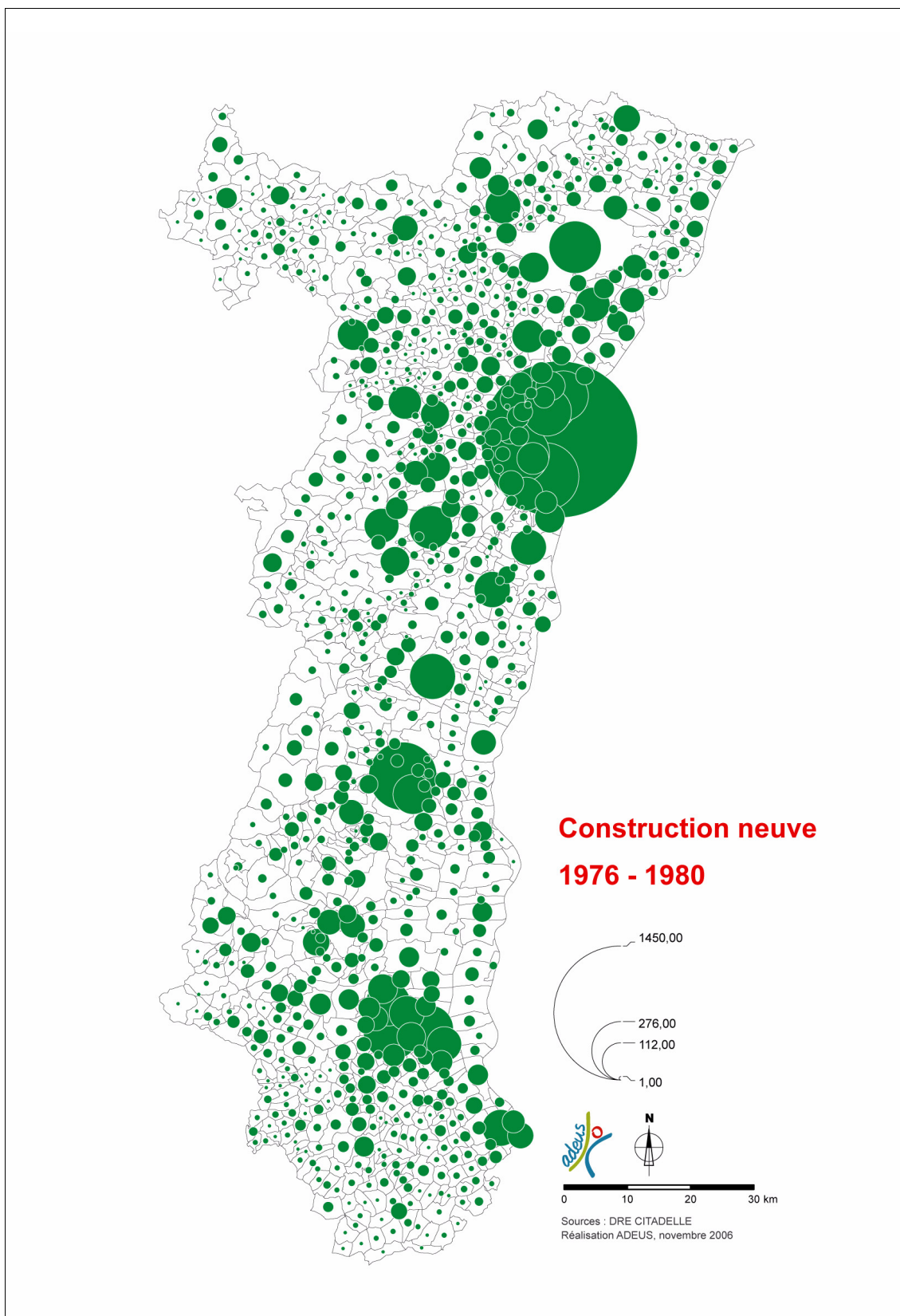
11. Solde migratoire 1982-1990



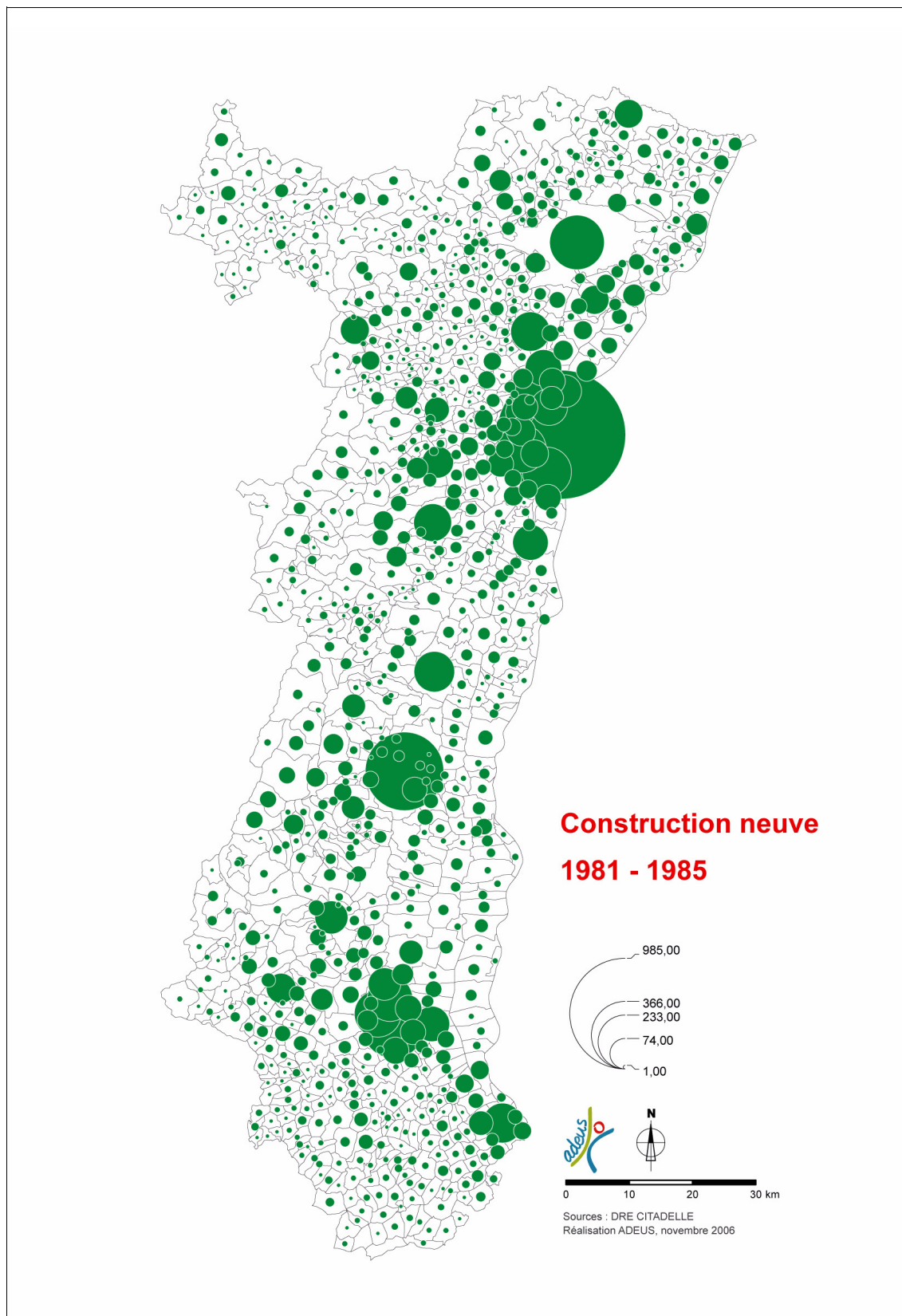
12. Solde migratoire 1990-1999



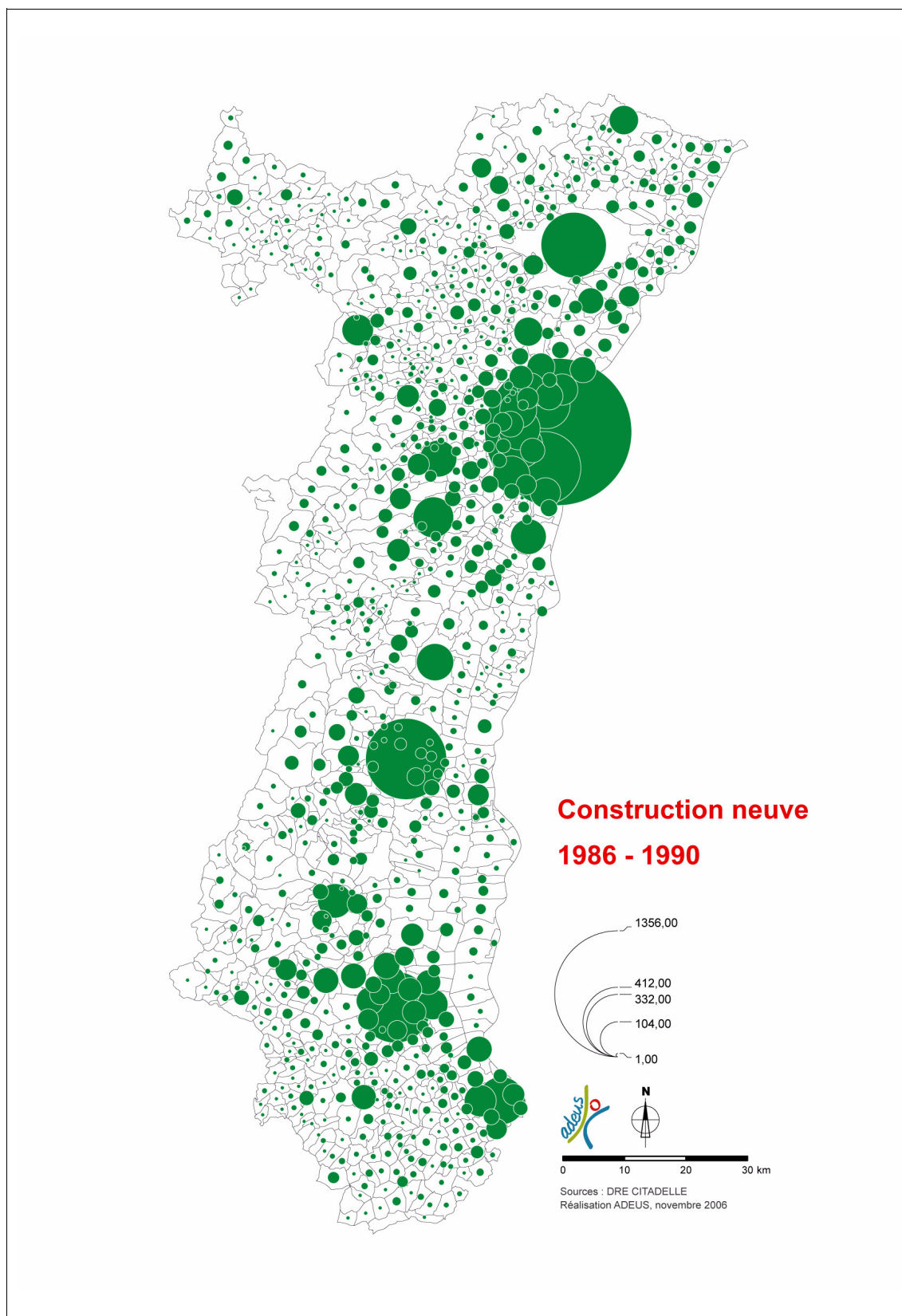
13. Construction neuve 1976-1980



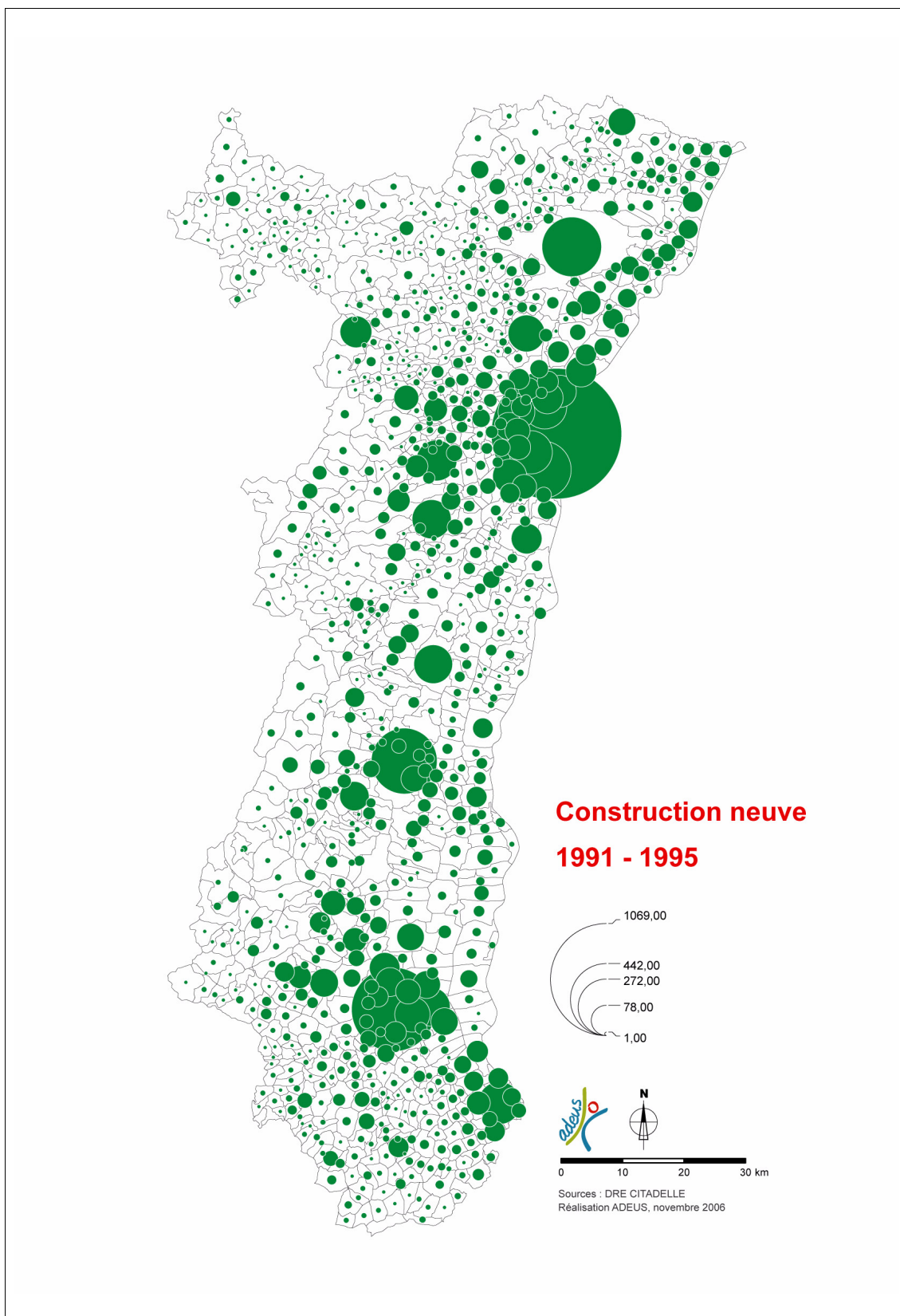
14. Construction neuve 1981-1985



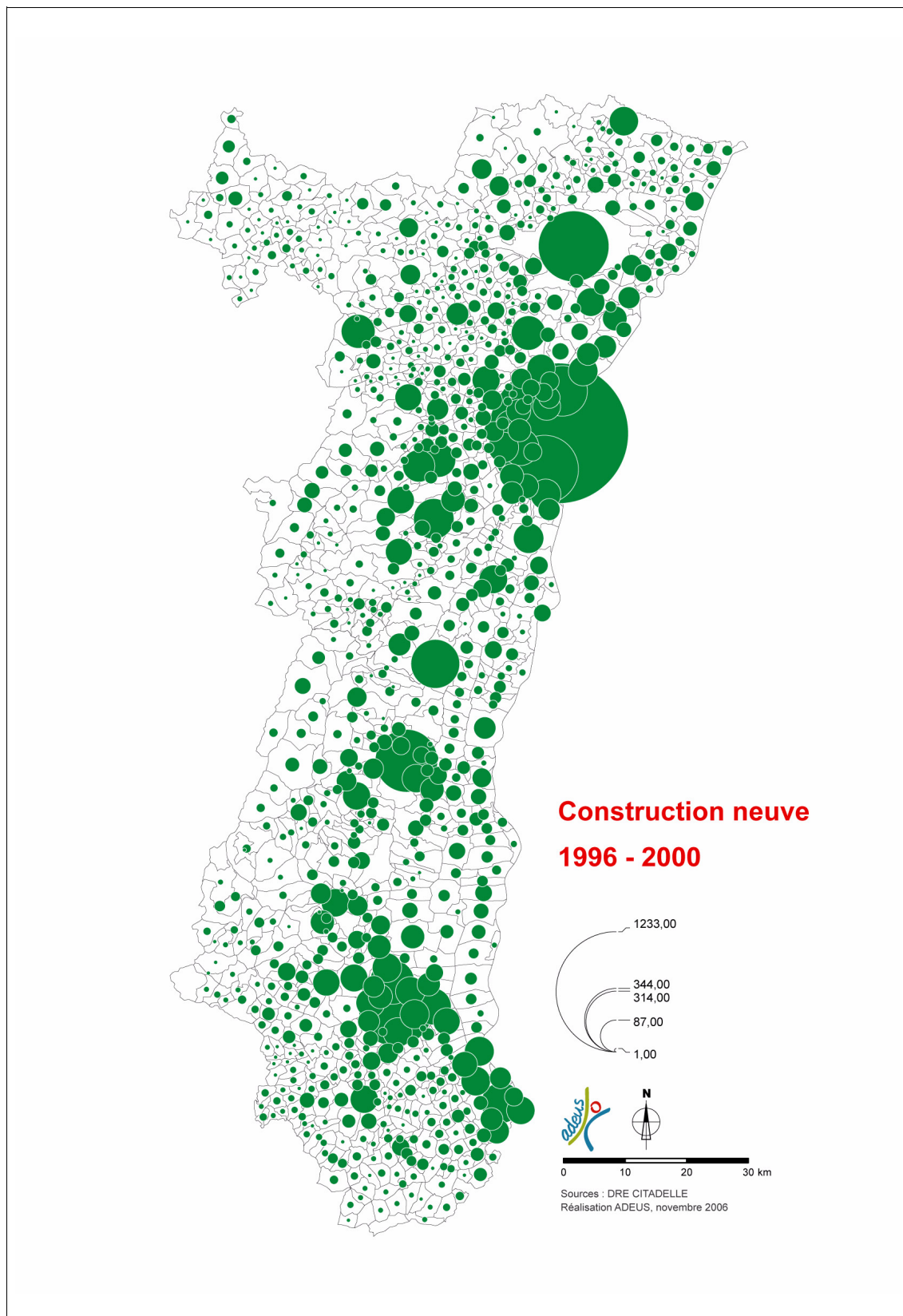
15. Construction neuve 1986-1990



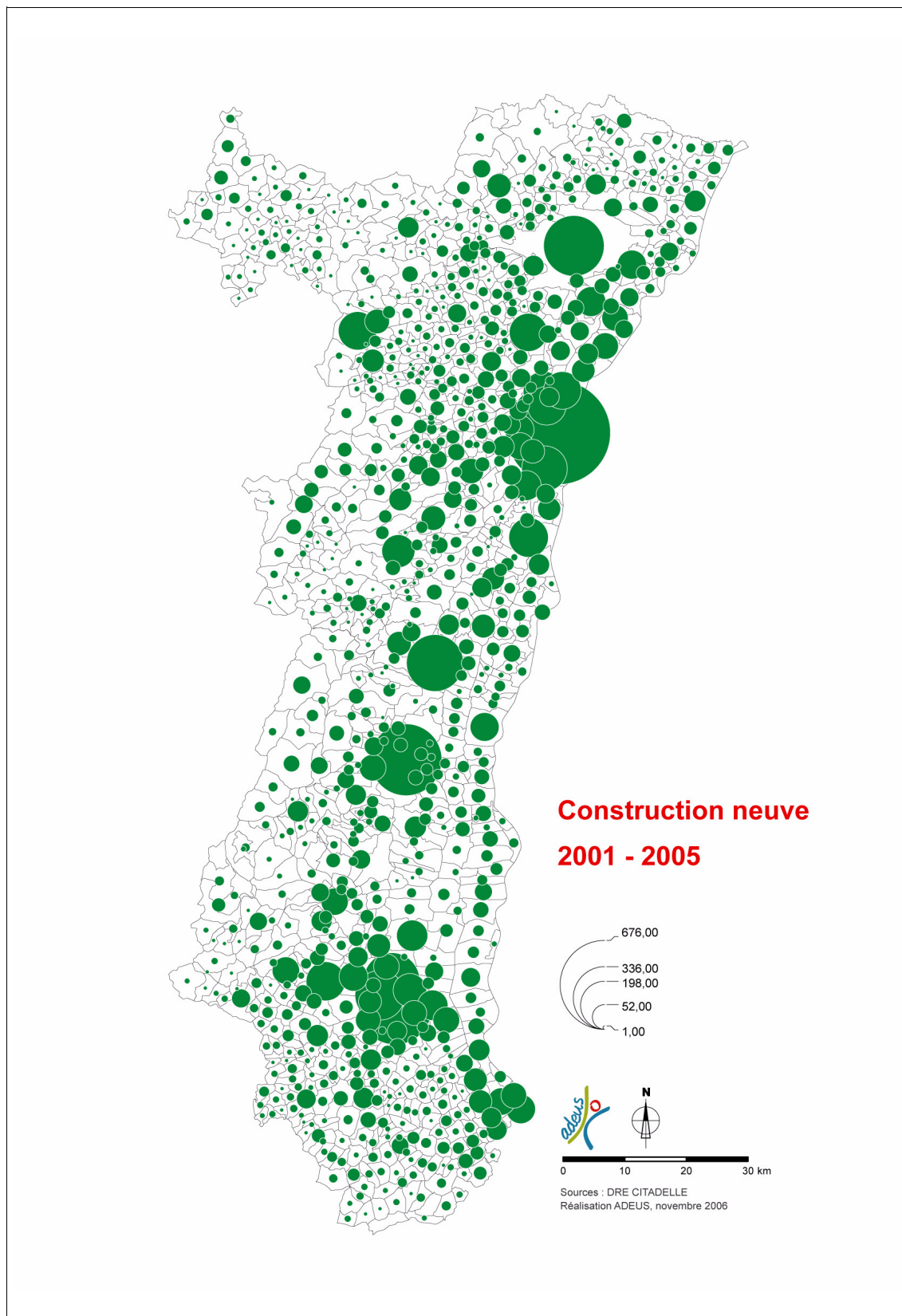
16. Construction neuve 1991-1995



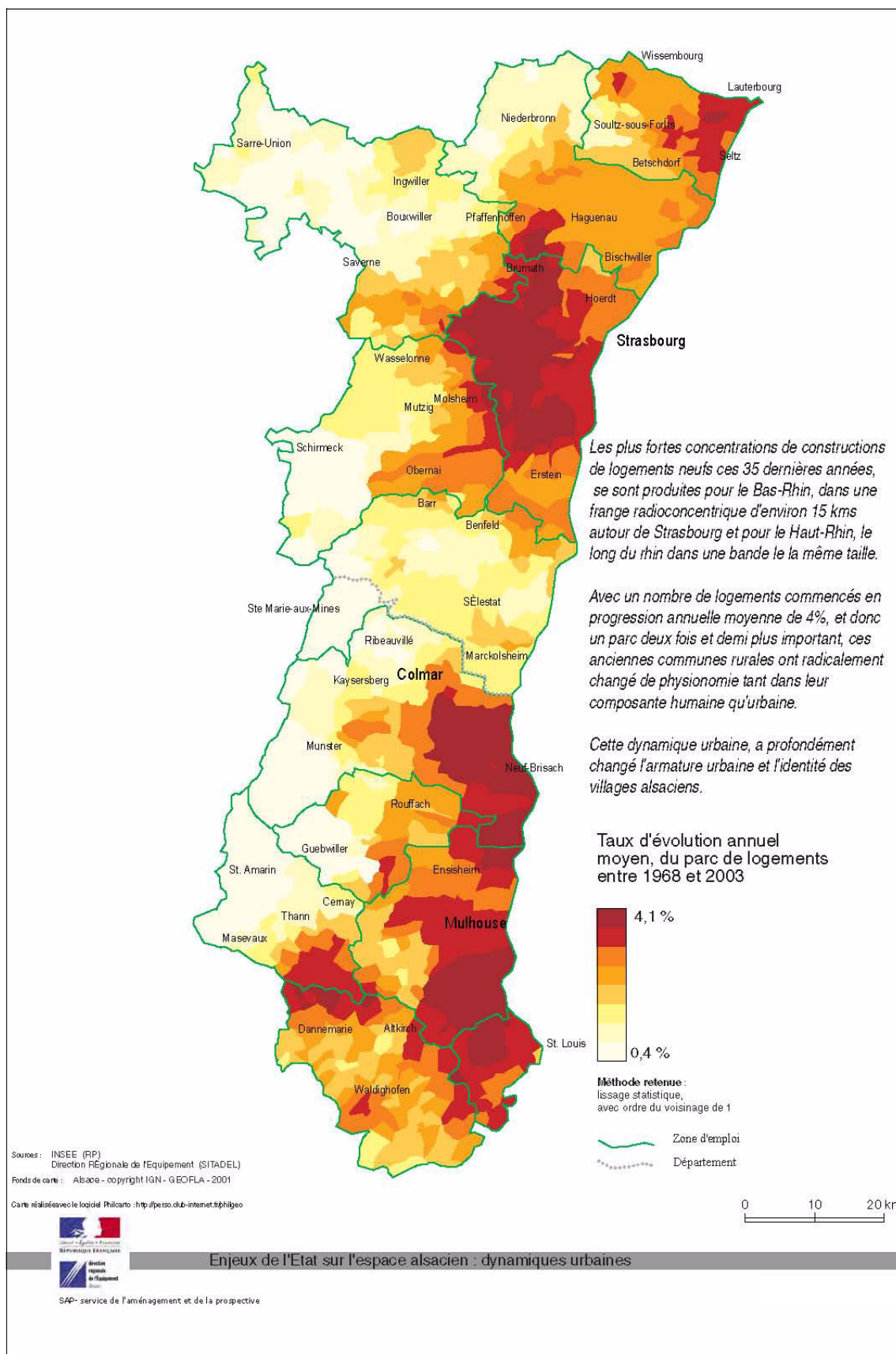
17. Construction neuve - 1996-2000



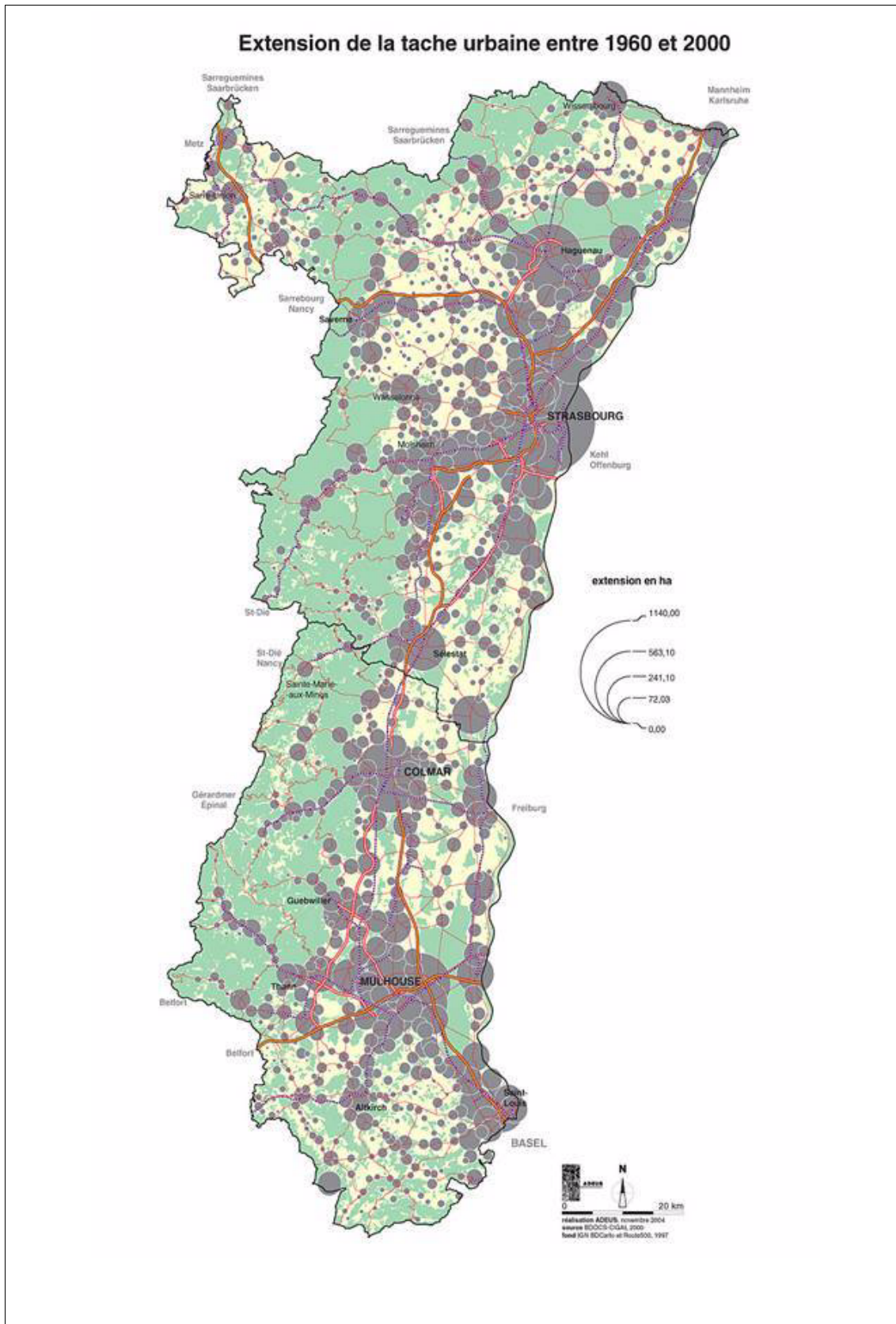
18. Construction neuve - 2001-2005



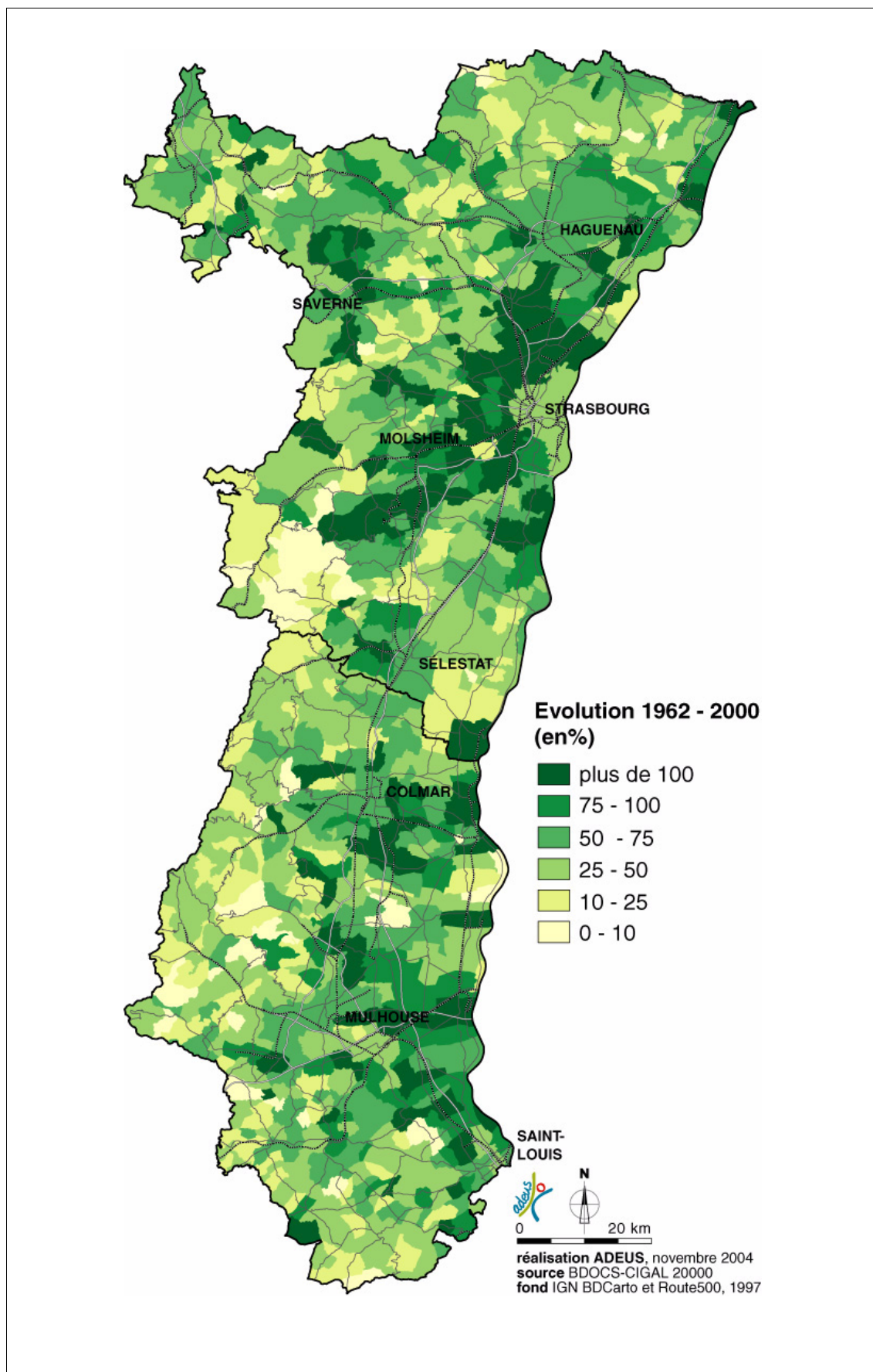
19. Variation du nombre de logements - 1968-2003



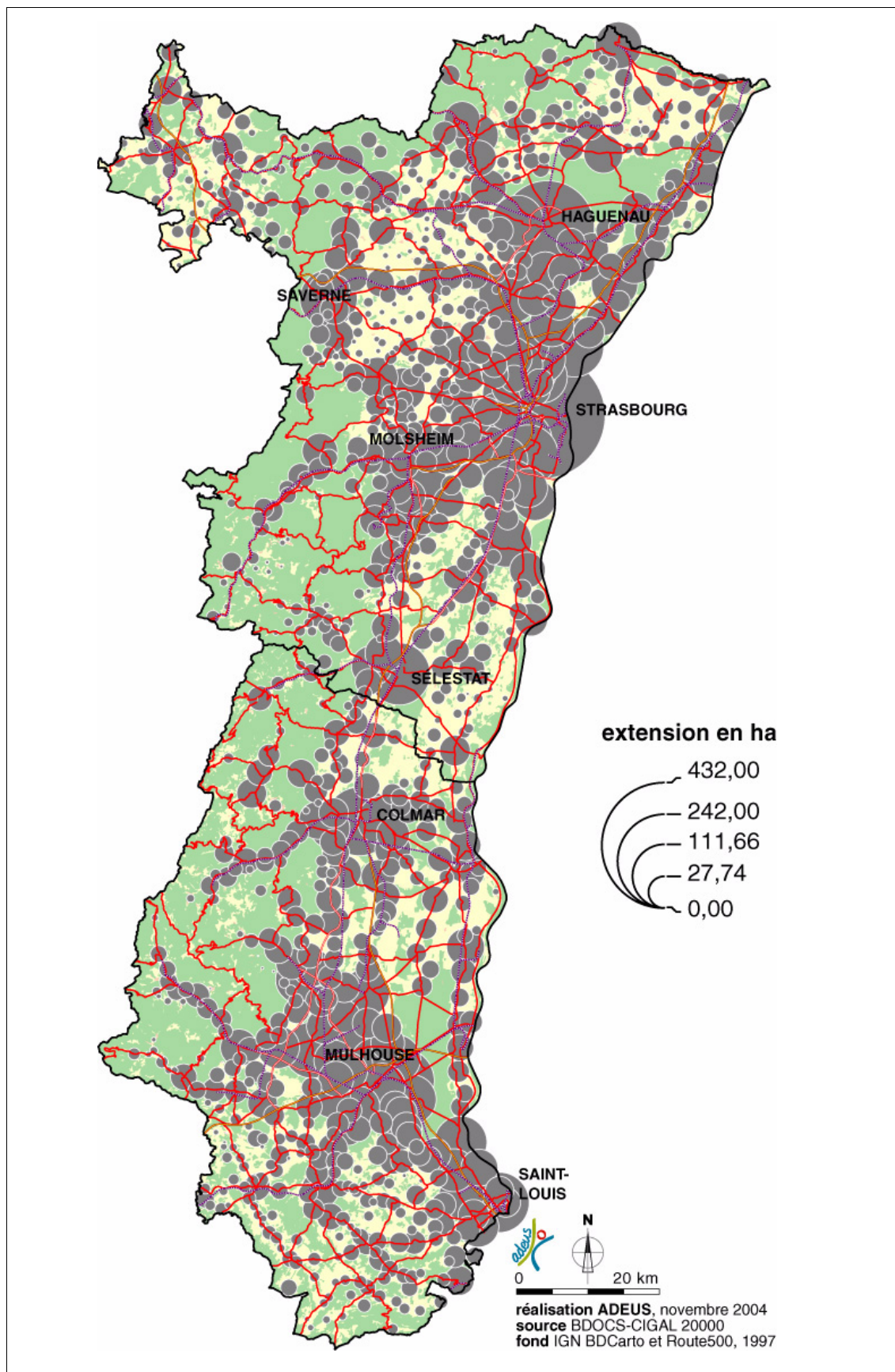
20. Extension de la tache urbaine entre 1960 et 2000



21. Evolution relative de la tache urbaine - 1962-2000



22. Extensions urbaines significatives - habitat - 1962-2002



23. Les migrations alternantes : quelques exemples

L'étalement urbain est, comme nous l'avons défini, le processus de redéploiement des populations et des activités sur le territoire régional à partir des grandes agglomérations. Les migrations alternantes sont donc une manifestation de cet étalement urbain. Nous avons déjà caractérisé ces migrations sur l'Alsace et nous avons montré leur évolution. Pour illustrer nos propos, nous allons étudier le cas de quatre communes urbaines bas-rhinoises, choisies en fonction de leur taille et de leur éloignement de Strasbourg :

- Une commune de la 2ème couronne de la CUS, sous l'influence directe de Strasbourg : **Geispolsheim**
- Une commune un peu plus éloignée de Strasbourg, mais restant sous son influence : **Brumath**
- Une commune bien plus éloignée de Strasbourg : **Sélestat**
- Et enfin, une commune suffisamment importante pour exercer sa propre influence : **Haguenau**

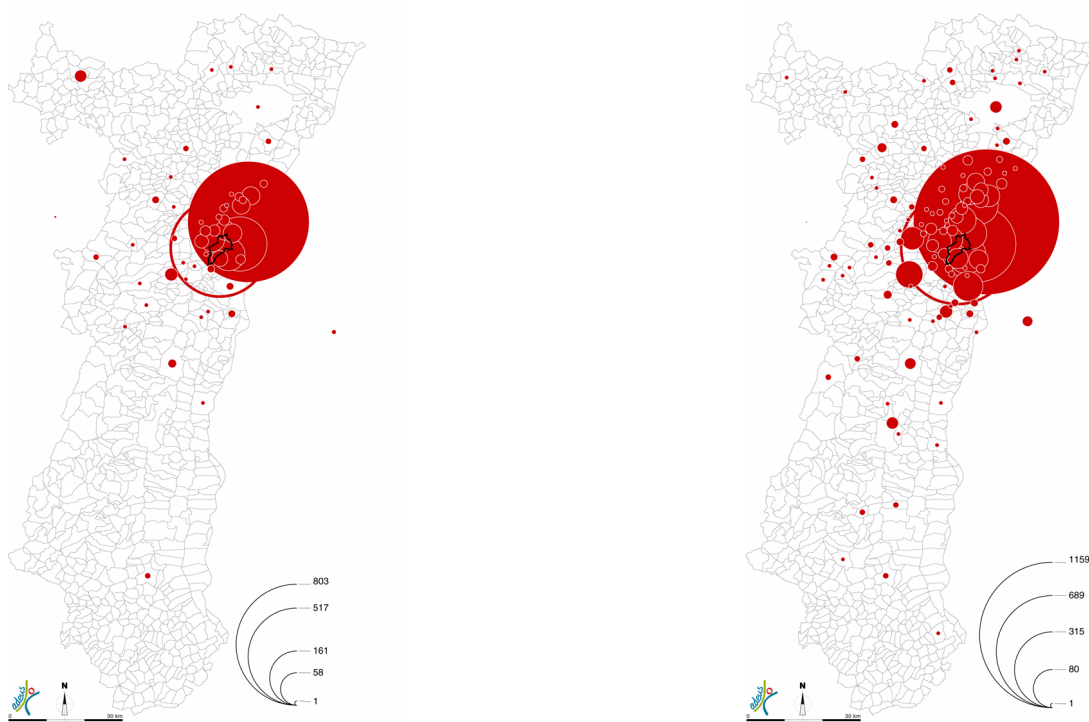
Pour ces communes, nous nous pencherons sur l'évolution, entre 1975 et 1999 :

- des communes de travail des actifs occupés (c'est à dire les migrations alternantes «sortant» de la commune), ce qui illustre l'évolution de la population active de la commune et le redéploiement de l'emploi.
- des communes de résidence des actifs travaillant dans la commune (les «entrants»), qui est une manifestation à la fois du développement de l'emploi¹ dans la commune étudiée et du redéploiement de l'habitat des communes alentour.

Cependant, comme toutes les migrations alternantes sont présentées en volumes, il faut prendre des précautions quant à l'interprétation des résultats. En effet, les variations du volume des migrations peut avoir plusieurs causes, qui peuvent se cumuler. Il faut donc tenir compte du fait que l'évolution des volumes de migrations alternantes sont la résultante des volumes initiaux de l'emploi et de la population active, des variations du nombre total d'actifs occupés et de la part d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence.

1. Pour les «entrants», nous ne disposons que des actifs occupés habitant en Alsace. Les travailleurs venant d'Allemagne ou de Moselle ne sont pas comptabilisés. la notion de «nombre d'emplois» de la commune est donc en partie abusive, et son effectif en est légèrement sous-estimé.

Commune de travail des actifs habitant Geispolsheim : Sorties 1975 1999



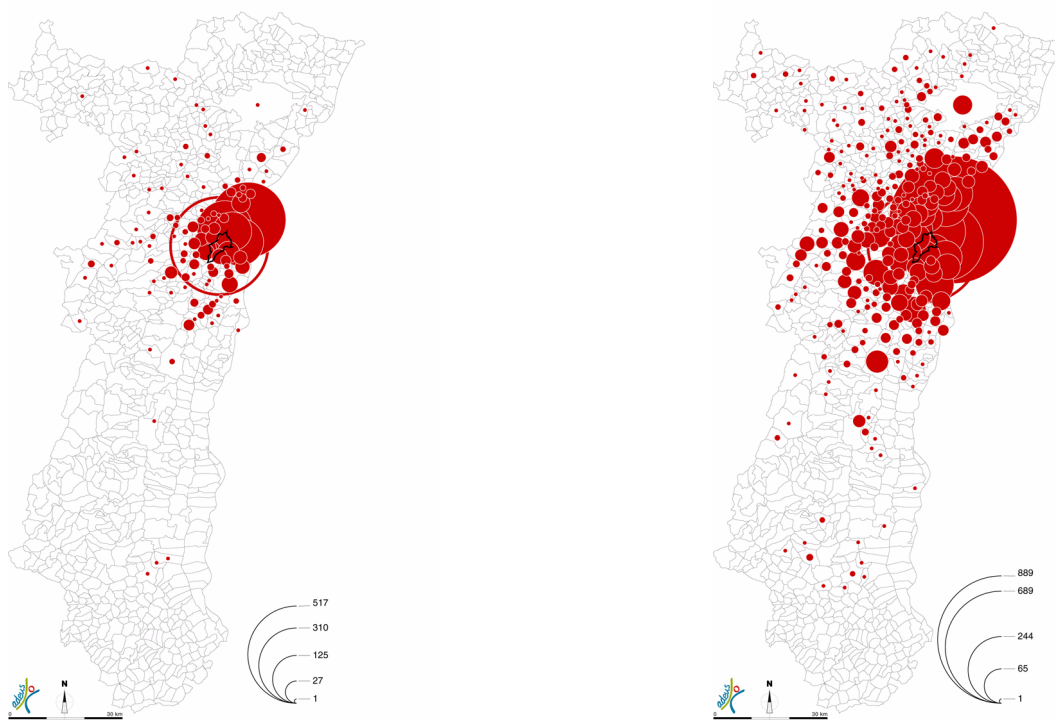
Actifs habitant Geispolsheim			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	1775	3052	x 1,7
commune de travail			
<i>Geispolsheim</i>	517	689	x 1,3
	29,1%	22,6%	-6,6 points
<i>Strasbourg</i>	803	1159	x 1,4
	45,2%	38,0%	-7,3 points
<i>reste CUS</i>	377	868	x 2,3
	21,2%	28,4%	+7,2 points
<i>Autres</i>	78	336	x 4,3
	4,4%	11,0%	+6,6 points
nombre de communes totalisant 90% des sortants	8	19	x 2,4

Le nombre d'actifs occupés habitant à Geispolsheim a augmenté de 72 % entre 1975 et 1999. Cette très forte progression s'accompagne d'une diminution de la part d'actifs travaillant dans leur commune de résidence (de 29,1 à 22,6 % des actifs occupés habitant Geispolsheim). La combinaison de ces deux phénomènes fait croître de 88 % le nombre d'actifs sortants de Geispolsheim pour travailler.

Que ce soit en 1975 ou en 1999, Strasbourg est la première commune d'emploi des habitants de Geispolsheim (devant Geispolsheim elle-même). Cependant, la part des actifs de Geispolsheim captée par les emplois strasbourgeois chute de plus de 7 points, passant de 45 à 38 %.

À l'inverse, les autres communes de la CUS attirent un plus grand nombre d'actifs de Geispolsheim (28 %, soit 7 points de plus qu'en 1975) grâce au fort développement de l'emploi qu'a connu la 2ème couronne durant cette période. Les pôles intermédiaires d'emploi tels Molsheim, Obernai ou Erstein ont également progressé et attirent 4 fois plus d'actifs de Geispolsheim qu'en 1975 (soit 11 % des actifs de la commune).

Commune de résidence des actifs travaillant à Geispolsheim : Entrées 1975 1999



Actifs travaillant à Geispolsheim			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	1547	4457	x 2,9
commune de résidence			
<i>Geispolsheim</i>	517	689	x 1,3
	33,4%	15,5%	-18,0 points
<i>Strasbourg</i>	310	889	x 2,9
	20,0%	19,9%	-0,1 points
<i>reste CUS</i>	502	1489	x 3,0
	32,4%	33,4%	+1,0 points
<i>Autres</i>	218	1390	x 6,4
	14,1%	31,2%	+17,1 points
nombre de communes totalisant 90% des entrants	35	106	x 3,0

Le nombre d'actifs travaillant à Geispolsheim a été multiplié par 2,9, ce qui signifie qu'il a progressé encore plus rapidement que le nombre d'actifs résidant dans la commune. Seuls 15,5 % des emplois de la commune sont occupés par des habitants, en baisse de 18 points par rapport à 1975, alors que les actifs strasbourgeois en occupent 20 % (en 1975 comme en 1999). Comme pour Strasbourg, la part des actifs du reste de la CUS dans les emplois de Geispolsheim reste stable, autour de 33 %.

Ce très fort développement de l'emploi à Geispolsheim attire une population active de plus en plus éloignée. On compte 6,4 fois plus d'actifs venant travailler depuis une commune située en dehors de la CUS. La part des actifs venant de ces communes a plus que doublé, occupant 31 % des emplois de Geispolsheim en 1999. Le nombre de communes d'origine se multiplie également dans des proportions importantes (106 communes représentent 90 % des actifs entrant, contre 35 communes en 1975).

Commune de travail des actifs habitant Brumath : Sorties 1975 1999



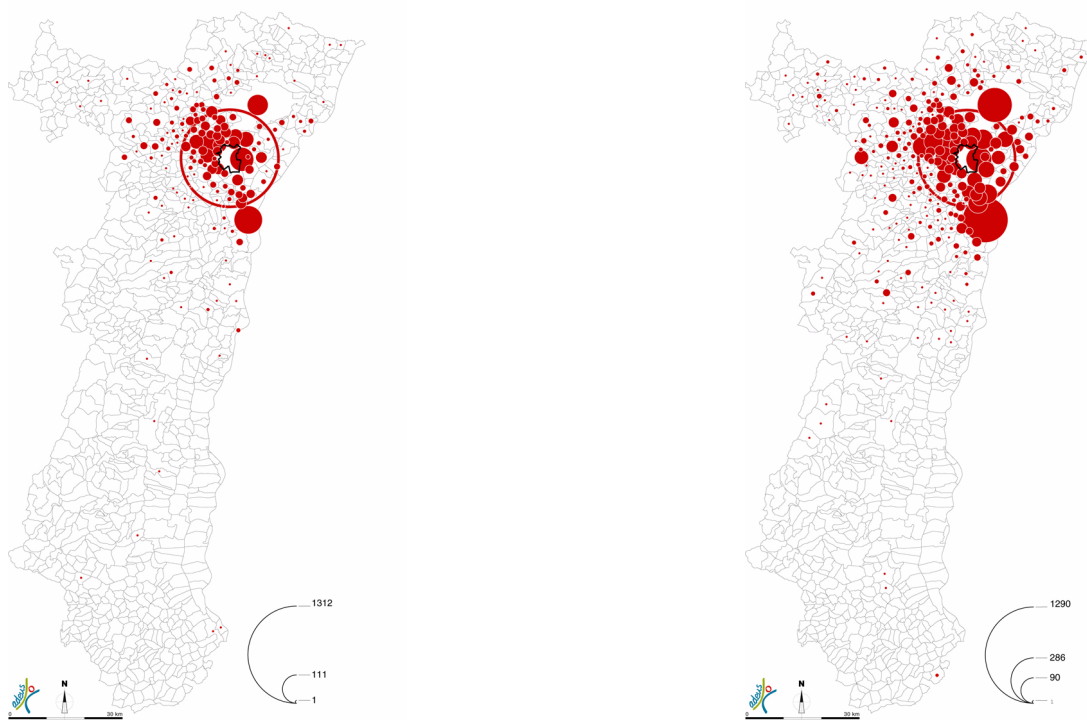
Actifs habitant Brumath			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	2204	3895	x 1,8
commune de travail			
Brumath	1312	1290	x 1,0
	59,5%	33,1%	-26,4 points
Strasbourg	562	1086	x 1,9
	25,5%	27,9%	+2,4 points
reste CUS	174	697	x 4,0
	7,9%	17,9%	+10,0 points
Autres	156	822	x 5,3
	7,1%	21,1%	+14,0 points
nombre de communes totalisant 90% des sortants	12	32	x 2,7

À Brumath, la population active occupée a progressé de 78 % entre 1975 et 1999. Or, le nombre de ces actifs travaillant dans leur commune de résidence est resté stable, ce qui signifie que leur part s'est fortement réduite, jusqu'à atteindre 33 % en 1999.

Les actifs sortant hors de Brumath vont en grande majorité travailler à Strasbourg (28 %, en légère hausse). Le reste de la CUS attire quatre fois plus d'actifs de Brumath qu'en 1975, soit 18 % de la part des actifs occupés de la commune. Cette progression illustre le très fort développement de l'emploi dans la deuxième couronne de la CUS, qui attire une population active de plus en plus nombreuse.

Mais ce sont surtout les communes hors CUS qui emploient une part croissante des actifs de Brumath, allant jusqu'à tripler leur influence (de 7 à 21 % des actifs occupés de la commune). Les principales destinations de ces migrations de travail sont les communes de Haguenau, Schweighouse, Bischwiller, Hoert et Saverne. Le marché du travail allemand attire également près de 4% des actifs occupés de Brumath, soit plus du double qu'en 1975.

Commune de résidence des actifs travaillant à Brumath : Entrées 1975 1999



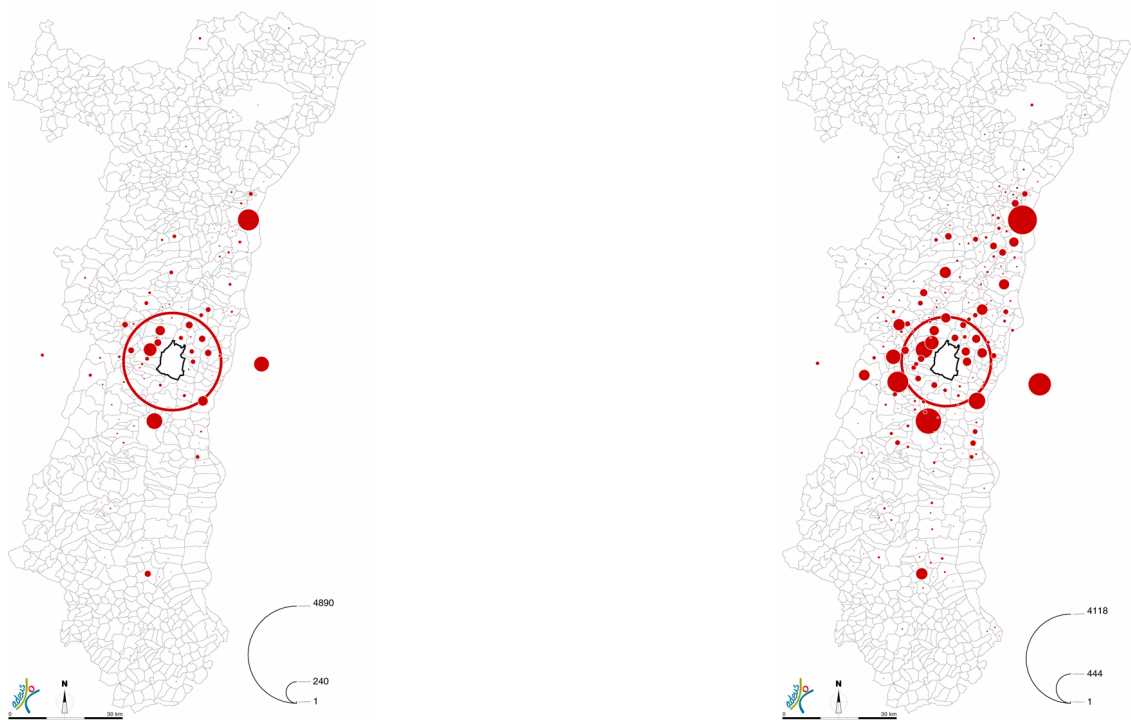
Actifs travaillant à Brumath			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	2459	3742	x 1,5
commune de résidence			
Brumath	1312	1290	x 1,0
	53,4%	34,5%	-18,9 points
Strasbourg	111	286	x 2,6
	4,5%	7,6%	+3,1 points
reste CUS	114	370	x 3,2
	4,6%	9,9%	+5,3 points
Autres	922	1796	x 1,9
	37,5%	48,0%	+10,5 points
nombre de communes totalisant 90% des entrants	85	118	x 1,4

Le nombre d'emploi à Brumath a augmenté de moitié entre 1975 et 1999, soit moins rapidement que le nombre d'actifs occupés vivant dans la commune.

La part de ces emplois occupés par des actifs de la CUS est de 17,5 % (habitant majoritairement dans le nord de la CUS), dont un peu moins de la moitié de Strasbourgeois. Et bien que cette part soit en augmentation de plus de 8 points, elle ne compense pas la chute de la part des actifs habitant et travaillant à Brumath.

Ce sont donc les communes de l'aire d'influence de Brumath qui sont les principales bénéficiaires de ses emplois (48 % en 1999, contre 37,5 en 1975). Outre l'accroissement des actifs en provenances des principales villes moyennes comme Saverne, Hoert et (surtout) Haguenau, on observe aussi un très fort développement de ceux venant des communes moins peuplées. Ainsi, le nombre de communes qui totalisent 90 % des entrants à Brumath passe de 85 à 118 sur la période étudiée.

Commune de travail des actifs habitant Sélestat : Sorties 1975 1999

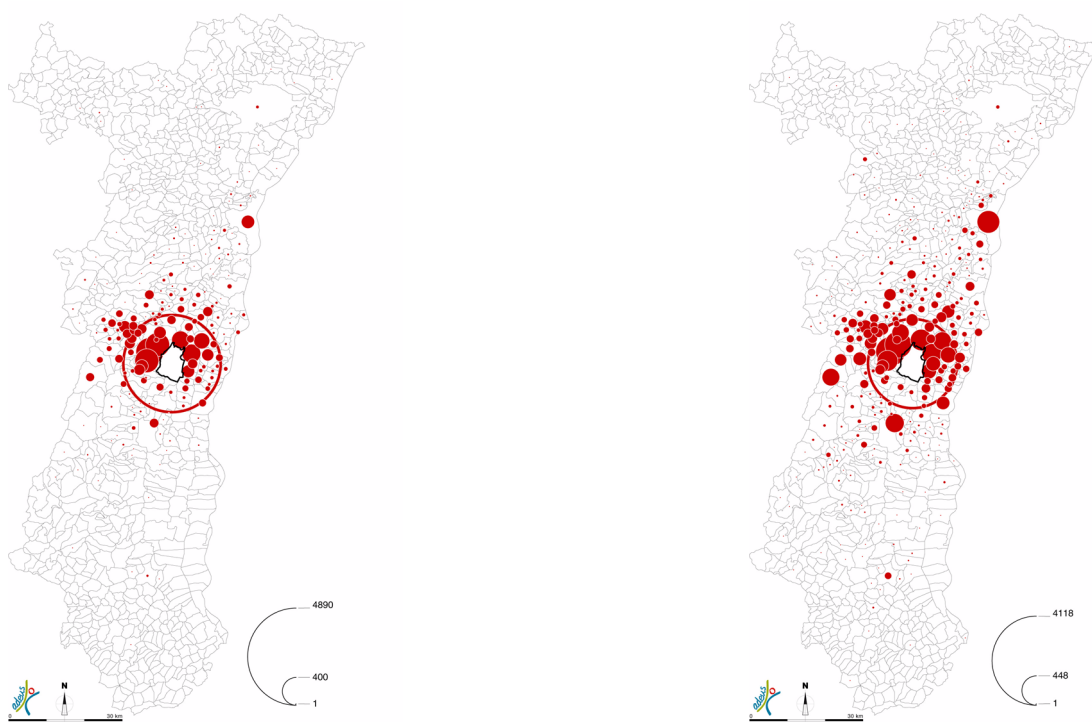


Actifs habitant Sélestat			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	5924	7337	x 1,2
commune de travail			
Sélestat	4890	4118	x 0,8
	82,5%	56,1%	-26,4 points
Strasbourg	240	444	x 1,9
	4,1%	6,1%	+2,0 points
reste CUS	38	209	x 5,5
	0,6%	2,8%	+2,2 points
Autres	756	2566	x 3,4
	12,8%	35,0%	+22,2 points
nombre de communes totalisant 90% des sortants	36	61	x 1,7

Le nombre d'actifs occupés habitant Sélestat a progressé de 24 % sur la période 1975-99. Dans le même temps, comme dans les autres communes de la région, la part d'actifs travaillant dans leur commune de résidence a chuté (ici, de plus de 26 points). Néanmoins, les actifs sélestadiens continuent à travailler majoritairement dans leur commune (à 56 %).

Les autres communes d'emploi des actifs de Sélestat se sont diversifiées, puisque 90 % d'entre eux travaillent dans 61 communes, contre 36 en 1975. Même si la part de Strasbourg et de la CUS augmente légèrement (totalisant 9 % des migrations alternantes en provenance de Sélestat en 1999), ce sont principalement les villes moyennes proches qui bénéficient d'une augmentation du nombre d'actifs en provenance de Sélestat (passant de 13 à 35 % des actifs occupés de la commune). Les principales communes de destination sont Colmar, Ribeauvillé, Marckolsheim, Lièpvre, Chatenois, et dans une moindre mesure Schwerwiller, Villé, Obernai et Erstein. La part de l'Allemagne progresse également, atteignant 3,7 % des actifs de la commune.

Commune de résidence des actifs travaillant à Sélestat : Entrées 1975 1999



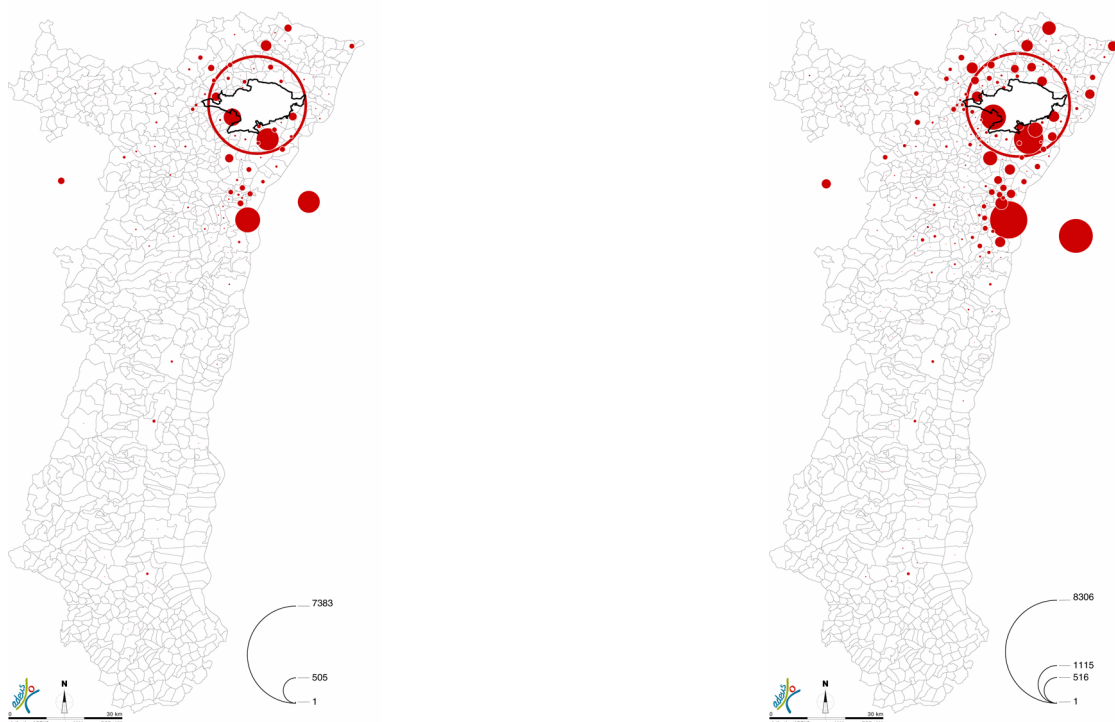
Actifs travaillant à Sélestat			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	8577	10263	x 1,2
commune de résidence			
Sélestat	4890	4118	x 0,8
	57,0%	40,1%	-16,9 points
Strasbourg	91	263	x 2,9
	1,1%	2,6%	+1,5 points
reste CUS	37	157	x 4,2
	0,4%	1,5%	+1,1 points
Autres	3559	5725	x 1,6
	41,5%	55,8%	+14,3 points
nombre de communes totalisant 90% des entrants	62	96	x 1,5

Le nombre d'actifs travaillant à Sélestat a progressé dans les mêmes proportions que le nombre d'actifs y résidant. Mais seuls 40 % des emplois de la commune sont occupés par ses habitants, en baisse de 17 points depuis 1975.

Strasbourg et la CUS n'emploient qu'un peu plus de 400 Sélestadiens, soit 4 % des actifs de la commune. Les emplois de Sélestat sont surtout occupés par des habitants de communes alentour (56 %, en progression de 14 points depuis 1975), principalement du Bas-Rhin. Le nombre de communes d'origine des migrations alternantes vers Sélestat augmente, mais se sont avant tout les effectifs d'entrant qui progressent.

Ainsi, les emplois de Sélestat n'attirent pas une population sensiblement plus éloignée qu'en 1975. Par contre, elle renforce son attractivité sur les actifs résidant dans les communes alentour.

Commune de travail des actifs habitant Haguenau : Sorties 1975 1999



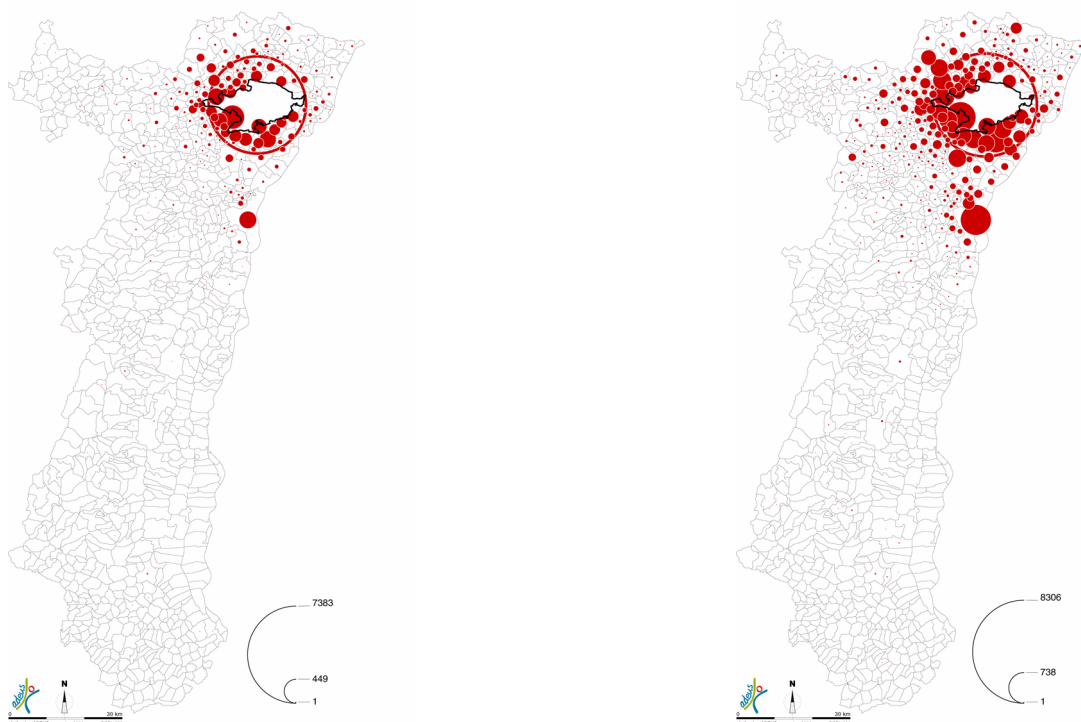
Actifs habitant Haguenau			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	10020	13656	x 1,4
commune de travail			
<i>Haguenau</i>	7383	8306	x 1,1
	73,7%	60,8%	-12,9 points
<i>Strasbourg</i>	505	1115	x 2,2
	5,0%	8,2%	+3,1 points
<i>reste CUS</i>	161	618	x 3,8
	1,6%	4,5%	+2,9 points
<i>Autres</i>	1971	3617	x 1,8
	19,7%	26,5%	+6,8 points
nombre de communes totalisant 90% des sortants	39	49	x 1,3

À Haguenau, le nombre d'actifs a progressé de 36 % depuis 1975. Plus de 60 % d'entre eux travaillent dans leur commune de résidence, même si cette proportion est en baisse depuis 1975.

Les actifs sortant de Haguenau pour aller travailler se dirigent à 8 % vers Strasbourg, et à 4,5 % vers le reste de la CUS. Ces proportions, en augmentation de 3 points chacune, sont finalement assez faible pour une commune aussi peu éloignée de Strasbourg (et desservie par un réseau de transports performant). Le potentiels d'emplois de la commune est donc suffisamment important pour employer la plupart des actifs.

Par ailleurs, 26,5 % des actifs de Haguenau travaillent dans une autre commune hors CUS (notamment à Schweighouse et Bischwiller). L'Allemagne, également en forte progression, emploi près de 7 % des actifs de la commune.

Commune de résidence des actifs travaillant à Haguenau : Entrées 1975 1999



Actifs travaillant à Haguenau			
	1975	1999	évolution
nombre d'actifs occupés	9515	20007	x 2,1
commune de résidence			
Haguenau	7383	8306	x 1,1
	77,6%	41,5%	-36,1 points
Strasbourg	239	738	x 3,1
	2,5%	3,7%	+1,2 points
reste CUS	109	627	x 5,8
	1,1%	3,1%	+2,0 points
Autres	1784	10336	x 5,8
	18,7%	51,7%	+32,9 points
nombre de communes totalisant 90% des entrants	79	113	x 1,4

De 1975 à 1999, le nombre d'emploi a plus que doublé à Haguenau. Le nombre d'actifs habitant la commune progressant moins rapidement, ceux-ci n'occupent plus que 41,5 % des emplois, contre plus de 77 % en 1975. En conséquence, le nombre d'actifs entrants à Haguenau pour y travailler a explosé, étant multiplié par 5,5.

Les emplois supplémentaires profitent essentiellement aux communes proches de Haguenau, notamment celles du Sud et de l'Ouest. La part des actifs en provenances de Strasbourg et de la CUS pour occuper ces emplois reste à des niveaux assez faibles (moins de 7 % pour l'ensemble de la CUS).

Ainsi, Haguenau agit comme un véritable pôle économique sur sa région en faisant travailler ses actifs résidents ainsi que ceux de sa zone d'influence. Le nombre important de commune d'origine des actifs (113 en 1999, regroupant 90 % des actifs travaillant à Haguenau) illustre cette attractivité.

Bien que ces quelques exemples ne présument pas des migrations alternantes de l'ensemble du territoire régional¹, nous pouvons en tirer quelques enseignement.

Tout d'abord, l'évolution de l'emploi et de la population active dans la commune joue évidemment un rôle important dans le développement des migrations de travail avec les communes alentour. La capacité d'une commune à employer ses actifs résidents est également liée à l'attractivité qu'elle exerce sur les actifs des environs.

Pour cela, la proximité d'autres pôles d'emplois joue un grand rôle. En effet, les villes moyennes proches de Strasbourg ont de très fortes relations avec la CUS, qui attire les actifs de très nombreuses communes grâce au fort développement de l'emploi qu'elle a connus depuis 1975. À l'inverse, une commune suffisamment éloignée pour exercer sa propre influence sur les communes avoisinantes, n'aura que relativement peu de d'actifs faisant la navette jusqu'à (ou depuis) la CUS.

Seuls les communes en fort développement, comme Haguenau, peuvent retenir leurs actifs et ceux de leur zone d'influence, malgré la proximité (relative) de la CUS. Les zones d'influences des différents pôles d'emplois de la région sont en effet en «concurrence» les uns avec les autres. Cette situation se trouve particulièrement bien illustrée dans le cas de Sélestat qui n'emploi quasiment pas d'actifs provenant d'une commune plus au sud, ceux-ci travaillant plutôt à Colmar.

Au final, ces quelques exemples illustrent assez bien la redistribution de l'emploi sur le territoire, principalement vers les pôles intermédiaires et vers la 2ème couronne de la CUS. Ces communes font donc travailler une part croissante d'actifs de la région.

Les migrations alternantes proviennent de communes de plus en plus éloignées des pôles d'emplois. Cependant, elles conservent une certaine cohérence en terme de déplacements. En effet, même si le lien de proximité entre commune de résidence et de travail se distend, il demeure important.

1. En effet, nous n'avons étudié ici que quelques villes moyennes, et uniquement dans le Bas-Rhin. La multiplication de ces exemples pourrait nous aider à préciser notre vision de l'étalement urbain sur l'ensemble du territoire régional.